



# LA DISSIDENCE DU MSP CRÉE SON PARTI, LE MPC DE ABDELMADJID MENASRA EST NÉ

Lire page 2

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL DÉCORTIQUE  
LE BILAN DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

**LES RÉSULTATS DÉFINITIFS  
CONNUS AVANT  
DIMANCHE PROCHAIN**

Page 3

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 635 Lundi 13 avril 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

Le Midi Libre informe  
ses fidèles lecteurs  
de ses nouvelles lignes  
téléphoniques :

Rédaction :  
Tél./Fax : 021.63.79.16  
Tél : 07.70.32.44.66

Publicité :  
Tél./Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com

## POUR AVOIR NANTI SES ACTIONS MOBINIL

# 50.000 DOLLARS US DE PÉNALITÉ PAR JOUR POUR ORASCOM TELECOM

Lire page 4



Ph/ NewPress



PLUSIEURS PUBLICATIONS EN PROJET  
AU MUSÉE DE LA PRÉHISTOIRE

**LE BARDO VA  
AVOIR SA REVUE**

Lire en page 15



Lire en pages 11, 12, 13 et 14

ZONE ARABE DE LIBRE-ÉCHANGE  
**UN NOUVEAU DÉFI  
POUR LES OPÉRATEURS  
ALGÉRIENS**

LA COUR D'ALGER TRANCHE DANS UNE AFFAIRE DE TERRORISME

# DIX ANS DE PRISON FERME POUR UN MAROCAIN

*L'accusé, E.C.A., est poursuivi pour adhésion à un groupe armé coupable d'actes de terrorisme et de vandalisme, il est le cerveau d'une opération terroriste appelée «le pont fatma».*

PAR CHAFIKA KAHLAL

**C'**est avec une affaire liée au terrorisme que La cour d'Alger a ouvert, hier, sa deuxième session criminelle de l'année en cours. L'affaire traitée par le tribunal remonte à l'année 2005

L'accusé, E.C.A., qui est poursuivi pour adhésion à un groupe armé coupable d'actes de terrorisme et de vandalisme, est le cerveau d'une opération terroriste appelée «le pont fatma» qui a pour objectif la coordination entre les groupes terroristes armés marocains et algériens.

L'idée étant de réaliser un réseau de communication entre les deux groupes terroristes pour faciliter l'entrée en Algérie au groupe terroriste marocain.

L'adhésion de l'accusé s'est faite, selon le dossier de l'instruction judiciaire, via Internet et plus exactement, par le truchement du site de recrutement animé par des extrémistes algériens. E.C.A., la tren-



La Cour d'Alger a ouvert sa deuxième session criminelle.

taine à peine, possédant une double nationalité maroco-française-, était étudiant en électronique dans une université française. Il a été arrêté le 27 décembre 2005 dans une chambre de l'hôtel El-Djazair en possession d'un ordinateur portable, d'un flash disque et d'une copie du plan «pont fatma». Il ressort de l'enquête judiciaire que l'accusé, en détention depuis décembre 2005, qui découvre la religion, passe de musulman pratiquant à extrémiste, avant d'entrer en contact par

Internet avec le groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC). Son adhésion, l'accusé la signe en envoyant une «aide» de mille (1000) euros, «sous prétexte d'aider les combattants irakiens». Et c'est cet argument que fait valoir l'avocat de l'accusé qui raconte l'histoire de son client et comment il a fait la connaissance d'un marocain à l'université où il étudiait, ce qui l'a amené sur le chemin du «combat pour l'islam». L'accusé, très motivé, découvre

le site du GSPC et entre en contact avec un des animateurs du site, en faisant une offre de service en tant que spécialiste en électronique

Il commença la coordination avec ses «confrères marocains», dans les deux régions frontalières de Bechar et Bouarfa; il organisa les rendez-vous entre les terroristes algériens et marocains et assura le passage de ces derniers des frontières algéro-marocaines, en leur assurant le transport et des appareils de communication sans fil. Le groupe du GSPC n'avait pas compris le plan Fatma. Aussi, il demanda à l'accusé de venir en Algérie pour mieux le leur expliquer et celui-ci n'hésita pas à exaucer leurs vœux. Il rejoignit donc l'Algérie et loua une chambre à l'hôtel El-Djazair, non sans avoir ramené avec lui son plan, «Le pont Fatma et un appareil de commande à distance pour bombes, à la demande de ces acolytes du GSPC. L'avocat de l'accusé a nié toutes les accusations qui lui ont été signifiées par la justice algérienne, en répondant à la cour que son client est un jeune homme cultivé, issu d'une famille intellectuelle, dont le papa est un médecin marocain et la maman, une Hollandaise convertie à l'Islam. Dans son réquisitoire, le procureur général a requis 18 ans de prison ferme à l'encontre de l'accusé. Après délibérations, la cour le condamne à 10 ans de prison ferme, sans aucune possibilité de recours. C. K.

LA DISSIDENCE DU MSP CRÉE SON PARTI

## Le MPC de Abdelmadjid Menasra est né



PAR SADEK BELHOCINE

**D**ans un communiqué rendu public hier, Abdelmadjid Menasra annonce la création d'un parti dénommé, le MPC (Mouvement pour la Prédication et le Changement). Le deuxième personnage au sein du MSP (Mouvement de la Société pour la Paix) est entré en conflit ouvert avec son président, Bouguerra Soltani, conflit qui a atteint son apogée lors du congrès du parti tenu en avril 2008. Depuis, les choses sont allées en s'aggravant malgré les conciliabules et les conclaves pour aplanir le différend qui existe entre les deux hommes forts du MSP. L'entêtement des deux hommes a

conduit tout droit dans l'impasse la formation politique chère à feu Nahnah. Le feuilleton du MSP a trouvé son épilogue avec l'annonce de la création du MPC. Les raisons avancées sont bien simples. L'ex-vice président du Mouvement reprochait à Bouguerra Soltani d'avoir dévié le MSP de sa ligne originelle tracée par feu Mahfoud Nahnah, son fondateur. Un autre grief à l'encontre de président du MSP, brandi par ses opposants regroupés autour de Abdelmadjid Menasra : les multiples violations du règlement intérieur de la formation politique commises par le président du MSP. Cela était suffisant pour Abdelmadjid Menasra et ses amis pour créer le MPC. On retrouve au sein de cette

nouvelle formation politique, les principaux dirigeants du MSP à savoir, outre, Abdelmadjid Menasra, son compagnon de toujours et fidèle lieutenant, Ahmed Dane, Salem chérif, Mustapha Belmahdi et le sénateur Habbaz Farid. C'est donc une autre formation politique d'essence islamiste qui va tenter de se positionner sur l'échiquier politique national. Une place qu'elle va disputer à El-Islah en nette perte de vitesse et En Nahda qui n'est guère mieux lotie. Une rude concurrence sur des thèmes et des programmes politiques qui, à ne pas en douter, seront à quelques variantes près, les mêmes. C'est dire que ces formations vont prêcher leurs bonnes paroles sur le même terrain. S. B.

PRÉSIDENTIELLE 2009

## Plus de 180.000 familles sensibilisées sur l'importance du vote

**P**lus de 180.000 familles ont été visitées à l'échelle nationale par 68 caravanes de sensibilisation sur l'importance d'accomplir leur devoir électoral, a indiqué hier à Alger le secrétaire général du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et la Communauté nationale à l'étranger, M. Abdallah Bouchenak-Khelladi.

"Au total, 185.600 familles ont été visitées par 68 caravanes qui ont sillonné

le territoire national avant l'élection présidentielle du 9 avril, à l'effet de sensibiliser les citoyens sur l'importance d'accomplir leur devoir électoral", a-t-il précisé.

Lors d'une rencontre présidée par le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et la Communauté nationale à l'étranger, M. Djamel Ould Abbès, consacrée au bilan de l'Alliance présidentielle, du mouvement associatif et de

la société civile, M. Bouchenak-Khelladi a ajouté que cette opération de sensibilisation a enregistré 2.530 sorties sur le terrain au niveau de 798 communes. L'opération a impliqué, a-t-il dit, 3.542 associations, 4.000 volontaires, 835 cellules d'intervention et 4.687 personnels mobilisés ainsi que 485 moyens de transport utilisés. Par ailleurs, il a indiqué que 150.507 familles ont été visitées auparavant dans

le même cadre par 56 caravanes de sensibilisation à l'effet de sensibiliser les citoyens à la nécessité de s'inscrire sur les listes électorales. Il a expliqué que ces caravanes, qui ont été lancées à travers les 48 wilayas avant l'élection présidentielle, ont concerné plusieurs axes de sensibilisation, notamment pour inciter les citoyens à voter et à la nécessité de s'inscrire sur les listes électorales.

APS

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL DÉCORTIQUE LE BILAN DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

# LES RÉSULTATS DÉFINITIFS CONNUS AVANT DIMANCHE PROCHAIN

*Le Conseil constitutionnel se prononcera, avant dimanche prochain, sur les résultats de l'élection présidentielle du 9 avril, dont le bilan provisoire avait été présenté vendredi passé par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales.*

PAR SIHEM HENINE

Cette institution se chargera donc de proclamer les résultats définitifs de ce scrutin à l'issue desquels Abdelaziz Bouteflika a été réélu avec une majorité écrasante à la tête de l'Etat, pour un troisième mandat, en raflant 90,24% des suffrages exprimés sur un taux officiel de participation arrêté à 74,24%. Toujours selon le décompte établi par les services du département de Yazid Zerhouni, Louisa Hanoune, numéro 1 du Parti des travailleurs, unique candidate à ces joutes, arrive en deuxième position avec



Le siège du Conseil constitutionnel à Alger.

4,22 % des suffrages. Viennent ensuite Moussa Touati, président du Front national algérien (FNA, avec 2,31%, Djahid Younsi président d'El Islah, avec 1,37%, Ali Fawzi Rebaïne de AHD-54 avec 0,93% et enfin le candidat Mohamed Saïd qui n'a réussi à

être crédité que de 0,92%. Ces vaincus n'ont eu de cesse, depuis la levée du voile sur ces résultats, de crier à la fraude en «dénonçant le parti-pris en faveur du candidat Bouteflika». Pour eux le bilan qui donne en tête le candidat indépendant avec 12.911.707 voix en

étant en tête dans l'écrasante majorité des wilayas est «démessuré». Ce sont autant de chiffres sur lesquelles se penchent actuellement les services de Boualem Bessayeh tenu, conformément aux dispositions de la loi électorale, de communiquer les résultats définitifs d'une élection présidentielle dans les dix jours suivant la date de la réception des procès-verbaux des commissions électorales de wilaya.

En effet, l'article 118 de ladite loi stipule clairement que «Le Conseil constitutionnel proclame les résultats définitifs de l'élection présidentielle au plus tard dans les dix (10) jours, à partir de la date de réception des procès-verbaux des commissions électorales de wilaya, prévues à l'article 11 de la présente loi».

Les travaux de la commission de wilaya «doivent être achevés au plus tard le lendemain du scrutin, à douze heures», dispose la même loi. La commission électorale communale, précise encore la loi, «procède au recensement des résultats obtenus au niveau communal tandis que la commission

de wilaya est chargée de centraliser les résultats des communes et de procéder au recensement final des votes».

Cette institution pourrait donc, valider, revoir à la baisse ou encore à la hausse les résultats du département de Yazid Zerhouni. D'aucun se souvient en effet du brouhaha ayant succédé à la précédente présidentielle de 2004 lors de laquelle les concurrents de Abdelaziz Bouteflika l'avaient également accusé d'avoir «recouru à la fraude». Après la revue des résultats préliminaires de l'élection, le Conseil constitutionnel, dirigé à l'époque par M. Bedjaoui avait en effet décelé des erreurs et a décidé de les corriger en ... revoyant à la hausse le taux de réussite de Abdelaziz Bouteflika.

Notons enfin que la proclamation des résultats définitifs de l'élection présidentielle sera suivie, moins de dix jours après, par la cérémonie d'investiture du chef de l'Etat au cours de laquelle il prêtera serment. Place ensuite à la continuité dans la gestion des affaires de la Nation ...

S. H.

LES PARTIS DE L'ALLIANCE AUX DÉCLARATIONS DE TROIS CANDIDATS

## «Ces accusations traduisent l'échec et la défaite»

PAR AMINE SALAMA

S'il y a un camp politique qui jubile suite à cette très large victoire de Abdelaziz Bouteflika c'est bien celui qui regroupe les trois partis de l'Alliance présidentielle. Le taux de participation record à cette élection présidentielle, qui a atteint le seuil de 74,54 PC, n'a fait que rajouter à cette jubilation. Ce d'autant que les trois partis qui sont les FLN, RND et MSP, soutenus par les huit plus grandes organisations nationales, ont servi de locomotive à la gigantesque campagne menée tambour battant en faveur de la participation des électeurs à ce rendez-vous électoral. Dès lors, les accusations formulées notamment par trois candidats, qui ont crié à la « fraude » et dénoncé les « dépassements » qui ont eu lieu selon eux durant

l'opération électorale de jeudi dernier, ont été vivement rejetées par les responsables de ce groupe politique qui constitue la principale force politique qui soutient sans réserve le président Bouteflika, réélu jeudi pour un troisième mandat consécutif. « Ces accusations de fraude traduisent l'échec politique de ces candidats » déclare d'emblée le porte-parole du RND (Rassemblement national démocratique). Miloud Chorfi, joint hier par téléphone, a en effet indiqué qu'après « cet échec ils se sont accrochés à cette thèse de la fraude, mais ceci est inacceptable et nous le rejetons ». Pour ce responsable du parti du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, «ces accusations sont infondées car ces candidats avaient des contrôleurs dans les bureaux de vote qui ont suivi depuis le début l'ensemble de l'opération électorale».

Chorfi dira en outre que la meilleure preuve attestant du déroulement dans de bonnes conditions du scrutin présidentiel demeure le constat fait par les observateurs internationaux. Ces derniers, appartenant dans leur ensemble à la Ligue des Etats arabes, à l'OCI (Organisation de la conférence islamique) et à l'UA (Union africaine), n'ont relevé aucune anomalie mais, comme ils l'ont souligné vendredi lors d'une conférence de presse, « ces élections se sont déroulées dans la transparence et selon les normes démocratiques ». Le constat du FLN est similaire à celui du RND. Le membre du secrétariat exécutif chargé de l'information au sein du vieux parti rejoint en effet l'avis du porte-parole du RND. Saïd Bouhadja n'hésite pas un seul instant pour dire que « ces accusations sont faites uniquement pour

justifier leur échec et leur défaite. Ce ne sont que des rumeurs et des histoires farfelues ». D'ailleurs, a-t-il tenu à nous indiquer que « ces candidats auraient dû adresser des recours au Conseil constitutionnel et s'ils ne l'ont pas fait c'est qu'ils ne disposent d'aucune preuve ».

De plus, a ajouté notre interlocuteur, « les observateurs internationaux n'ont pas eux aussi relevé ces dépassements ». Un responsable du MSP a abondé lui aussi dans cette même veine en indiquant que « les rapports qui nous sont parvenus des différentes structures locales n'ont pas mentionné l'existence de dépassements et de fraude lors de cette élection ».

Les trois partis de l'Alliance, notamment leurs leaders, ont déployé, 19 jours durant, une ébauche d'énergie. Pour preuve,

Abdelaziz Belkhadem, Ahmed Ouyahia et Aboudjerra Soltani, ont fait davantage que ce qui était tracé par le plan d'action commun avant le début de la campagne et ce, en animant des meetings qui n'étaient pas initialement prévus dans le programme défini. Il en était de même aussi pour les états-majors des trois formations politiques qui ont de leur côté sillonné le moindre petit coin des localités du vaste territoire national. Les leaders des trois partis de l'Alliance comptent se réunir en sommet, ont indiqué nos interlocuteurs, après la proclamation des résultats officiels par le Conseil constitutionnel et la prestation de serment du nouveau président de la République. Un conclave qui portera essentiellement sur le bilan et les enseignements de cette élection.

A. S.

IL A ÉTÉ TRÈS EFFICACE LORS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

## M. Sellal salue le "rôle important" du mouvement associatif

M. Abdelmalek Sellal, directeur de campagne de M. Abdelaziz Bouteflika pour l'élection présidentielle, a salué dimanche à Alger le "rôle important" du mouvement associatif et de la société civile lors de ce scrutin sanctionné par la réélection de M. Bouteflika, avec une majorité écrasante, à la présidence de la République. Dans une déclaration à la presse tenue en marge de la rencontre des coordinateurs de wilayas de l'Alliance présidentielle du mouvement associatif et la société civile, M. Sellal a salué le rôle important du

mouvement associatif et de la société civile qui ont centré leurs activités sur les opérations de sensibilisation et de proximité.

Le ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la communauté nationale à l'étranger, M. Djamel Ould Abbas a, pour sa part, appelé le mouvement associatif à mobiliser tous ses moyens pour accomplir son rôle de soutien au prochain programme national quinquennal en tant que "partenaire fondamental". M. Ould Abbas a, à cette occasion, annoncé le projet de création de la charte de l'Alliance présidentielle du mouve-

ment associatif et de la société civile lors du congrès qui sera organisé prochainement. Cette charte, a-t-il dit, regroupera les représentants de cette alliance associative des différentes wilayas du pays et sera un "document de base" pour l'action nationale coordonnée de ce mouvement. Il s'agit, selon le ministre, de toutes les associations et des représentants de la société civile qui activent dans différents domaines social, humanitaire, culturel et scientifique. Les représentants du mouvement associatif et de la société civile ont, de leur côté, souligné "la présence en

force" lors du scrutin du 9 avril du peuple algérien qui a exprimé "son choix souverain en toute liberté et responsabilité", un choix, qu'ils ont qualifié de "conscient" fondé sur "la conviction" des Algériennes et des Algériens. Ils ont également réitéré leur "engagement" à poursuivre l'action sur le terrain et de proximité pour les cinq prochaines années. Un court-métrage de 26 mn a été diffusé sur les réalisations effectuées dans différents domaines et les développements réalisés durant les dix dernières années.

APS

POUR AVOIR NANTI SES ACTIONS MOBINIL

# 50.000 DOLLARS US DE PÉNALITÉ POUR ORASCOM TELECOM

*Orascom n'ayant pas réglé la situation avec ses banques créancières», la cour d'arbitrage a prononcé «une mise sous astreinte de 50.000 dollars par jour.*

PAR MALEK MEROUANI

La holding égyptienne Orascom Telecom est sommée de s'acquitter d'une amende journalière de 50.000 dollars US pour les retards constatés dans la finalisation de la transaction intervenue suite au jugement prononcé par le tribunal arbitral de Genève sur le différend l'opposant à France Telecom au sujet de Mobinil.

Le vice président de France telecom, lui s'est déplacé en Egypte pour exposer le problème à l'autorité boursière de ce pays.

Plusieurs agences spécialisées en informations boursières ont rapporté qu'« à l'issue de la période de 30 jours fixée par le tribunal arbitral, les actions de Mobinil détenues par Orascom Telecom sont toujours sous nantissement, Orascom n'ayant pas réglé la situation avec ses banques créancières», une situation qui a été prévue par la Cour d'arbitrage internationale qui a prononcé « une mise sous astreinte de 50.000 dollars par jour d'Orascom Telecom à partir du 10 avril et jusqu'à la date de bonne exécution de la sentence ».

De son côté France Télécom a demandé à Orascom Telecom de « résoudre au plus vite ces difficultés avec ses créanciers et d'indiquer de manière certaine la date à laquelle les



Orascom Telecom doit régler au plus vite sa situation vis à vis des banques créancières.

actions seront disponibles». « La levée du nantissement est à l'évidence un préalable indiscutable à l'exécution de la sentence arbitrale », a indiqué l'opérateur français avant de préciser que « les fonds nécessaires au règlement de la transaction sont disponibles et toute assurance a été donnée à Orascom Telecom sur

ce point». France Telecom, visiblement excédée par cette situation, se montre franche et menaçante en déclarant que « si la situation devait durer, France Télécom se réserve la possibilité d'entrer directement en contact avec les banques créancières comme l'y autorisent les conventions de nantissement ». France

Télécom espère, en effet, que cette étape de bonne exécution de la sentence, conformément aux déclarations d'Orascom Telecom datant du 5 avril dernier, sera « rapidement réalisée ». Ceci reste un préalable pour France Telecom. Ce n'est qu'une fois cette étape franchie, que France Telecom se dit prêt à reprendre « le dialogue avec les autorités de marché égyptiennes, pour parvenir comme il le souhaite à la mise en œuvre d'une offre équitable pour les actionnaires minoritaires d'ECMS, notamment les actionnaires individuels ».

Peu enclin à tenir parole comme le fustige France Telecom, ce nouveau rebondissement révèle au grand jour les difficultés financières que traverse le conglomérat égyptien. Celui-ci fondait certainement ses espoirs sur le cash qu'allait générer cette transaction pour s'alléger d'une partie de ses dettes. Du moins libérer du nantissement les actions de Mobinil. En effet, cette opération permettra à Orascom Telecom de lever environ 1,7 milliard de dollars US (1,26 milliard d'euros). En réalité, ce montant ne couvre même pas les intérêts générés par les emprunts du groupe. La dette d'OT s'élève à 15,8 milliards d'euros avec des intérêts estimés à 1,5 milliard d'euros.

France Télécom déjà détentrice de 71,25% de Mobinil, devait jouir depuis le 10 avril dernier de la participation d'Orascom Telecom dans Mobinil s'élevant à 28,75%. La transaction devait se conclure au prix de 441,658 livres égyptiennes par action pour un montant total d'environ 530 millions d'euros. En attendant la concrétisation de l'opération, Orascom Telecom s'expose à de nouvelles pénalités.

M. M.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET MENUISERIE INDUSTRIELLE

## L'entreprise Moderne PVC noue un partenariat avec la belge Deceuninck

PAR AMAR AOUIMER

Un partenariat industriel en matière de matériaux de construction a été conclu, hier à l'hôtel Mercure, entre l'entreprise algérienne Moderne PVC et le leader mondial Deceuninck, spécialisé dans la conception, la production et la communication de systèmes de menuiserie et de profilés en PVC destinés au secteur du bâtiment.

Ainsi, Moderne PVC aura notamment l'opportunité de professionnaliser son processus de production de la filière PVC.

Elle bénéficiera, notamment, de l'expertise de Deceuninck sur l'en-

semble de la chaîne de production allant de la fourniture des intrants (profilés, accessoires de quincaillerie et renforts) à la commercialisation en passant par l'assemblage, le suivi, le contrôle de la qualité, le montage et la formation de la main d'œuvre algérienne aux nouvelles techniques de fabrication.

Les échanges d'expérience et de documentation, ainsi que la formation des cadres figurent dans les clauses de cette convention de coopération.

Lors d'un séminaire organisé hier à l'hôtel Mercure, les responsables de Moderne PVC ont mis en relief les termes de ce partenariat en insistant sur le transfert technologique, le

savoir-faire et la recherche et développement qui seront mis au profit de Moderne PVC en particulier, et pour les professionnels algériens, en général.

Les deux partenaires ont vulgarisé les différents usages du PVC à l'assistance forte d'une cinquantaine de personnes et composée essentiellement de professionnels représentants des promoteurs immobiliers, bureaux d'études et d'architecture. Des membres de l'EPLF, l'OPGI et de différentes administrations publiques en charge des programmes de construction ont également été sensibilisés aux avantages et aux usages du PVC en tant que matériau de construction. Le manager de

moderne PVC, Aïssa Bousnane, estime que ce partenariat permet à son entreprise de bénéficier du soutien de ce leader mondial qui l'aidera à professionnaliser la filière PVC. «Sûrs et esthétiques, nos produits sont porteurs des dernières innovations techniques avec un haut niveau de performance. De plus, notre gamme bénéficie du label qualité aux normes européennes et d'une garantie» a-t-il dit.

Ambitieuse et entreprenante, cette entreprise représentante exclusive de Deceuninck en Algérie et activant dans la menuiserie industrielle en PVC, est versée dans la fourniture (pour le secteur de la construction) d'une gamme étendue

de profilés pour des applications larges, tels que les fenêtres, les portes, les baies coulissantes, les volets battants les volets roulants, les revêtements de murs et chéneaux, les lambris intérieurs...

Elle possède, selon ce manager, l'expérience et les compétences nécessaires pour étudier les projets, planifier la production dans les meilleurs délais et prix. S'agissant de l'entreprise belge, elle est cotée à l'Euronext de Bruxelles avec une capitalisation boursière ayant atteint en 2008 près de 47,20 millions d'euros.

A. A.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

## Rencontre régionale de formation du 14 au 16 avril

PAR MAKHLOUF AÏT ZIANE

Le trafic de drogue constitue, aujourd'hui une grave menace sur les sociétés dans le monde entier il a également gangré la société algérienne. Ce trafic est contrôlé par une mafia de mieux en mieux organisée et à laquelle des profits fabuleux confèrent des moyens d'intervention considérables à tous les niveaux, économique, financier et politique. Les consommateurs de drogue sont de plus en plus nombreux et de plus en plus jeunes. Afin de tenter de contrer le danger omniprésent,

l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), organisera du 14 au 16 avril en collaboration avec le groupe Pampidou relevant de l'Union européenne une rencontre régionale de formation sur « L'élaboration et la mise en œuvre des projets », a indiqué, hier, un communiqué de l'ONLDT rapporté par l'APS.

La rencontre regroupera plus de 34 représentants d'associations de la société civiles des wilayas du Centre qui seront encadrés par des spécialistes algériens et français dans le cadre du réseau euro-méditerranéen de coopération

en matière de prévention et de lutte contre la drogue, ajoute la même source. En ce qui concerne l'objectif de cette rencontre, l'ONLDT a indiqué que, « ce rendez-vous est tracé pour la mise à niveau des cadres des associations afin d'optimiser leur efficacité dans le domaine de l'action préventive contre le fléau de la drogue, et ce, en les dotant des moyens et outils pédagogiques nécessaires pour l'élaboration, la gestion et l'évaluation des projets d'actions de prévention de ce fléau ».

A savoir que cette rencontre sera suivie de trois autres rencontres identiques à l'est, à

l'ouest et au sud du pays. Dans le même contexte, il convient de rappeler les recommandations ayant sanctionné la rencontre nationale organisée le 26 juin 2007, et qui avaient souligné la nécessité d'organiser des cycles de formation au profit des cadres des associations, activant dans le domaine de la lutte contre la drogue et la toxicomanie afin de renforcer leurs capacités d'intervention et leur permettre ainsi de réaliser leurs objectifs.

M. A. Z.

TROISIÈME SEMAINE DE GRÈVE DES PROFESSEURS, MAÎTRES DE CONFÉRENCES ET MAÎTRES-ASSISTANTS EN SCIENCES MÉDICALES

# LES EXAMENS DES ÉTUDIANTS GELÉS

Les professeurs, maîtres de conférences et maîtres-assistants en sciences médicales ont entamé, depuis samedi dernier, leur quatrième semaine consécutive de la grève cyclique de trois jours. Une grève qui a pour conséquence le gel des examens des étudiants, notamment en médecine, pharmacie et chirurgie dentaire.

PAR MEROUA TOUAHRIA

**H**ier encore, les étudiants en pharmacie et en chirurgie dentaire n'ont pas passé d'examens. Devant les entamer dès le 4 avril, les étudiants en pharmacie sont repartis bredouilles chez eux. Et pour cause, leurs professeurs ont répondu encore massivement à l'appel de la grève cyclique illimitée des deux syndicats de la corporation des hospitalo-universitaires, à savoir le



Malgré la décision de justice la qualifiant d'illégale, les praticiens de la santé ont maintenu leur grève cyclique.

PH/NEW PRESS

Syndicat national des professeurs et docents en sciences médicales (SNPDSM) et le Syndicat national des maîtres-assistants en sciences médicales (SNMASM). "C'est comme pour le premier trimestre. Nous sommes très perturbés. Mais, cette fois-ci, je pense que nous

allons vers des notes de deux semestres et non pas trois trimestres" a commenté une étudiante de 5e année pharmacie.

Après le break observé du samedi 4 avril au dimanche 10 avril en raison de la tenue de l'élection présidentielle, uniquement pour les activités de soins

et de prévention, les consultations ainsi que les examens d'explorations biologiques et d'imagerie, la contestation a repris. Ainsi, la dernière décision de justice qualifiant la grève d'illégale ne semble aucunement infléchir les blouses blanches.

Toutes les activités de soins et

de prévention, les consultations ainsi que les examens d'explorations biologiques et d'imagerie ne sont pas assurés. Seules les urgences continuent à être prises en charge normalement.

Pour rappel, la radicalisation du mouvement de contestation des praticiens hospitalo-universitaires est due au non aboutissement du décret réévaluant la rétribution des activités de santé des hospitalo-universitaires.

En effet, après la dernière grève ouverte touchant l'enseignement en sciences médicales, entamée le 03 janvier 2009 et le préavis de grève déposé pour les activités de soins, les autorités de tutelle se sont engagées, en attendant l'ouverture des discussions sur le régime indemnitaire, à défendre et faire aboutir un projet de décret réévaluant la rétribution des activités de santé des hospitalo-universitaires.

Pour cela, ce décret devait suivre une « procédure d'urgence » pour répondre rapidement à leurs attentes. Trois mois après, rien n'a été publié.

M. T.

DÉBRAYAGE CYCLIQUE DE TROIS JOURS DES PSYCHOLOGUES

## Dépôt d'un préavis de grève nationale

**L**e Syndicat national algérien des psychologues (Snapsy) a déposé son préavis de grève nationale de trois jours au niveau du ministère de la Santé, de la Population et de la

ALGÉRIE TELECOM-UNIVERSITÉ DE MOSTAGANEM

### Protocole d'accord-cadre de Partenariat

Le groupe Algérie Télécom signera, ce matin, à la salle de conférences du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à Ben Aknoun, un protocole d'accord-cadre de partenariat avec l'université Cheikh-Abdelhamid-Ibn-Badis. S'inscrivant dans la dynamique de la collaboration pérenne entre les institutions d'enseignement supérieur, les laboratoires de recherche, les opérateurs économiques et les services d'intérêt général des collectivités territoriales, locales et régionales, le présent protocole d'accord-cadre de partenariat constitue une première contribution à la mobilisation des compétences et des ressources des parties en présence au bénéfice de la promotion plurielle de la population. C'est dans cet esprit que le groupe Algérie Télécom et l'université de Mostaganem sont appelés à réaliser un projet que ses promoteurs ont intitulé « Conception et mise en œuvre d'un système national d'information sur la sécurité routière ». Un projet qui mobilisera plusieurs ministères, le Comité interministériel de la sécurité routière, les DG de la Protection civile, de la Sécurité nationale, de la Gendarmerie nationale, l'Union des assurances et les auto-écoles.

Reforme hospitalière. Il entamera à partir du 18 avril prochain une grève cyclique de trois jours (de samedi à lundi).

Après une grève de cinq jours observée du 22 au 26 mars, les psychologues de la fonction publique reviennent à la charge et entamerons dans moins d'une semaine une grève cyclique de trois jours.

Le 7 avril dernier, le président du SNAPSY a, en effet, déposé le préavis de grève nationale au niveau du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, principal employeur de cette corporation. Tout comme pour la précédente grève

de quatre jours, les psychologues défendent l'accord signé entre le syndicat et le MSPRH concernant la classification du psychologue à la catégorie 13 au lieu de la catégorie 12 et l'ouverture immédiate des négociations sur le régime indemnitaire. En effet, l'élaboration d'un statut particulier de leur fonction et aussi une réévaluation conséquente de leurs salaires par la révision de leurs échelons dans le statut de la Fonction publique sont les deux principales revendications socio-professionnelles. « Nous voulons un classement catégoriel du psychologue à partir de la catégorie numéro 13, comme cela a été

décidé lors d'un signature d'un procès-verbal avec l'ancien ministre de la Santé, en assurant une évolution de carrière jusqu'au doctorat de la première subdivision hors catégorie » avait souligné à plusieurs reprises le président du SNAPSY. Des revendications, rappelle le syndicat, que la tutelle s'est engagée à concrétiser à plusieurs rencontres. La dernière promesse en date, cite M. Khaled Keddad, président du bureau national du Syndicat national algérien des psychologues (SNAPSY), a été faite par le secrétaire général de ce ministère, le 15 janvier dernier. « Depuis le 19 février 2006,

notre plate-forme de revendication socioprofessionnelle déposée auprès de notre tutelle n'a pas changé d'un iota », a encore indiqué le président du SNAPSY. Ce syndicat, qui n'a cessé, depuis, de se réunir avec les différentes tutelles pour faire avancer leur cause, ne baisse pas les bras. Après les sit-in, les journées de protestation et de grève, voilà qu'il change de fusil d'épaule et entame une grève cyclique de trois jours.

Ceci, en laissant toujours les portes du dialogue ouvertes pour une éventuelle issue favorable à la corporation et aux patients.

M. T.

9.000 EX-TRAVAILLEURS DE SIDER SAISISSENT LA PRÉSIDENTENCE

## Le bras de fer entre les ex-sidérurgistes et leur employeur continue

RAFRAF MOHAMED.

**L**es ex-travailleurs de Sider au nombre de 9.000 personnes, libérés dans le cadre de la restructuration du complexe sidérurgique d'El Hadjar en 97, s'estimant victimes de ce qu'ils n'hésitent pas à qualifier de « grande injustice » de la part de leur employeur ne désarment pas et continuent à interpeller vivement les autorités pour faire aboutir leur principale revendication à savoir, la régula-

risation valorisée à la hausse de leur première indemnité versée en guise de solde de tout-compte à leur départ volontaire en 97. Après les bruyants sit-in et autres attroupements musclés devant le siège de l'actuel Arcelor-Mittal et celui de la wilaya, les ex-sidérurgistes toujours en colère viennent de saisir la présidence de la République.

« Nous ne renoncerons jamais au recouvrement de nos droits », a déclaré à la presse Jamel B., un des représentants des contesta-

taires. « Nous avons envoyé un dossier complet à la Présidence pour dénoncer l'arbitraire que nous avons subi de la part de l'ex-employeur qui refuse de reconnaître ses erreurs, ses dépassements ainsi que nos droits », affirme-t-il.

Côté inspection du travail, le dossier serait définitivement clos et classé. Toutefois, une délégation de représentants des ex-sidérurgistes, assistés par un conseil juridique, aurait, après avoir été reçue récemment au niveau de la

Direction du travail, eu des assurances que le dossier sera prochainement revu pour être réexaminé à la lumière des nouvelles données fournies par les protestataires. « Il y a eu beaucoup d'irrégularités dans la confection des PV de non-conciliation au moment de l'opération de mise en départ volontaire que nous pouvons exploiter juridiquement pour faire valoir la révision de notre dossier » indique la même source.

R. M.



## BUREAU DE POSTE DE BOUZARÉAH

### Les usagers attendent toujours leurs nouvelles cartes de retrait

Les clients de la poste, détenteurs de cartes de retrait DAB auprès du bureau de poste de Bouzaréah, attendent toujours l'arrivée de leurs nouvelles cartes, celles en leur possession étant échues fin décembre 2009. En fait la remise des nouvelles cartes était prévue au cours du mois de janvier alors que nous sommes à la mi-avril.

Un des agents du bureau de poste de Bouzaréah nous expliquera que ce retard concerne uniquement quelques clients, il nous précisera que le problème se situe au niveau de la Satim, l'organisme en charge des DAB.

La direction d'Algérie Poste avait pourtant informé, par voie de presse, l'ensemble des usagers de la capitale que leurs nouvelles cartes étaient disponibles au niveau des bureaux de poste, et qu'ils pourraient les retirer sans attendre de notification.

Y. B.

## RÉSEAU ROUTIER

### Une voirie à l'abandon

Peut-on envisager une ville sans trottoirs, certes non ! A Bouzareah les trottoirs existent bien, mais ils sont dans un état tellement lamentable que les piétons peinent à les emprunter. C'est le vrai parcours du combattant que de s'aventurer sur ces trottoirs parsemés de pièges. Une simple virée dans cette commune nous démontre, sans trop de discours, que les trottoirs, la chaussées ainsi que la voirie sont dans un total abandon. D'ailleurs ces commodités indispensables à la ville semblent être la dernière préoccupation de l'APC locale. Nous avons parlé des trottoirs de Bouzaréah, mais nous aurions tout aussi bien pu parler de n'importe quels trottoirs de n'importe quelle localité algéroise à l'exception bien sûr de quelques quartiers privilégiés. Il faut se rendre à l'évidence, c'est malheureusement devenu, aujourd'hui, le triste constat de l'état des lieux dans la capitale.

Y. B.

## UNIVER'TECH À L'USTBH

### Passerelle entre l'université et les entreprises

Le premier salon Univer'Tech a ouvert ses portes hier à l'Université des sciences et des technologies Houari-Boumediene (USTHB), à l'initiative de l'Alliance pour le renouveau étudiant national (AREN). Cette manifestation se veut une passerelle entre l'université et les entreprises, afin de permettre aux étudiants de s'adapter aux nouvelles technologies de l'information et de communication et de s'informer sur les opportunités offertes dans le monde du travail, à travers les explications fournies par les exposants. Prennent part à ce salon, qui se poursuivra jusqu'au 15 avril, neuf exposants représentant le groupe Algérie Télécom et des sociétés spécialisées dans les technologies de l'information et les solutions informatiques. Le salon proposera des expositions de différents outils informatiques dont les ordinateurs portables et leurs accessoires, des logiciels, des cours de langues sur CD, ainsi que des ouvrages traitant des sujets en rapport avec les technologies de l'information et de la communication. Des conférences seront également organisées au profit des étudiants et traiteront des thèmes de la stratégie «e-Algérie 2013», «Les centres d'appels et la fibre optique».

APS

## ALGER-CENTRE

# LES BOUQUINISTES ONT ENFIN LEUR ESPACE

*Finies les expositions à même le sol, dorénavant leurs livres sont exposés sur des étals recouverts d'un beau tissu rouge chatoyant et mettant en valeur les couvertures des ouvrages proposés.*

PAR SOFIANE BAYOU

Les bouquinistes ont, enfin, reçu l'autorisation d'installer leurs étals sur l'espace public proche de la Grande-Poste. Finies les expositions à même le sol, dorénavant leurs livres sont exposés sur des étals recouverts d'un beau tissu rouge chatoyant et mettant en valeur les couvertures des ouvrages proposés. Les amateurs de lecture sont enchantés de cette louable initiative de l'APC d'Alger-Centre. Une citoyenne abordée sur les lieux nous dira : «*Enfin les voilà, cette année ils sont là avant l'été, j'en suis très heureuse. En fait je préfère acheter mes livres ici. Ici on peut trouver*



Le livre est le reflet de la société.

des bouquins rares, non disponibles chez les librairies.» Il est vrai que les bouquinistes proposent une riche variété de titres. Parmi les fidèles clients de ces revendeurs très cultivés, on retrouve beaucoup d'étudiants. «*J'aime beaucoup les romans de la fin du dix-neuvième siècle, malheureusement, ils sont rares, même introuvables, mais il arrive que j'en trouve chez ces bouquinistes et à un prix raisonnable*», nous dira un étudiant. Il est à rappeler qu'une initiative de l'APC d'Alger-Centre avait donné son accord, déjà au mois de

février, de permettre aux bouquinistes d'avoir un espace, propre à eux, où proposer leurs livres. «*Nous sommes heureux de voir enfin nos revendications aboutir*», se réjouit un bouquiniste. Cette autorisation leur a été accordée toutefois sous certaines conditions, à savoir ne pas vendre d'ouvrages contraires à la morale et ne pas faire de concurrence déloyale aux librairies. Les concernés approuvent ces réserves, qu'ils trouvent raisonnables et se réjouissent que le livre ait enfin un espace digne de lui.

S. B.

## FC EL-BIAR, SECTION DE KUNG FU

# Le sport juste pour la forme

PAR AHCÈNE HADJAM

Malgré un manque dramatique de moyens, étant les parents pauvres du sport en Algérie (le football en est le roi), les arts martiaux dans leurs multiples disciplines : karaté do, judo, kun fu, aikido ..., arrivent bon vent mal vent à percer et à faire leurs preuves sur la scène nationale et même internationale.

La section kun fu du FC El-Biar ne fait pas exception et traverse une crise aiguë ces derniers temps. En effet les athlètes sont contraints de s'entraîner dans la salle omnisports de Ben Aknoun, louée par leur club pour leur permettre de préparer les compétitions. La section de

kung fu est composée de 80 athlètes, tous des étudiants. Leur entraîneur M. Bouiche nous dira : «*Nous n'avons pas de grands moyens pour pouvoir évoluer selon nos souhaits dans cette discipline, laquelle commence à perdre de plus en plus ses valeurs sportives*». Ce que déplore le plus notre interlocuteur, c'est que le calendrier des compétitions, établi par la Fédération algérienne de kun fu, coïncide souvent avec celles des examens des étudiants. «*Le programme de la fédération lèse notre section, les dates fixées pour les compétitions coïncident toujours avec les examens de nos athlètes, lesquels sont tous étudiants, ce qui nous empêche d'y participer, à chaque fois*», nous explique-

ra M. Bouiche. Les athlètes sont pénalisés par tous ces problèmes : manque de moyens financiers et infrastructurels, mauvaise programmation... ils ont fini par admettre qu'ils ne s'entraînent que pour la forme et non pour la compétition.

«*Je fais du sport depuis mon plus jeune âge et je continue à m'entraîner même si je ne participe pas aux compétitions*», nous dira l'un de ces étudiants-athlètes. Ces derniers restent optimistes et lancent un appel aux autorités concernées, leur demandant d'intervenir pour sauver leur section. Ils espèrent recevoir un écho rapide afin de pouvoir continuer dans de meilleures conditions leur parcours sportif.

A. H.

## CIMETIÈRES À ALGER

# Les endroits privilégiés des mendiants

PAR YAZID BOULAOUICHE

Le phénomène de la mendicité a dépassé, à Alger, le seuil du tolérable. Les mendiants rivalisent d'imagination pour tenter de trouver les endroits les plus rentables pour leur «profession». Du fait que la misère aidant, les citoyens deviennent de plus en plus intolérants envers ce phénomène, il faut bien trouver d'autres méthodes et saisir les bonnes occasions pour forcer la pitié et toucher la sensibilité des bonnes «poires». Les cimetières sont donc devenus la nouvelle destination de certains «professionnels» de la main tendue. On peut également remarquer dans certains quartiers de la capitale, chaque vendredi, que des dizaines de mendiants s'installent, tôt la matinée, à l'entrée des cime-

tières afin de guetter les premiers visiteurs venus se recueillir sur les tombes de leurs proches. A Ben Aknoun par exemple, au cimetière Mustapha-Khalef, les mendiants y sont présents tous les jours de la semaine. Les vendredis, le cimetière connaît toutefois un afflux exceptionnel de mendiants, lesquels n'hésitent pas à assiéger les visiteurs pour leur coller sous le nez une carte de handicapé ou des ordonnances médicales, ils font dans l'improvisation pour raconter à qui veut bien les entendre des histoires à dormir debout, le but étant de soutirer le maximum d'argent quand ils réussissent à faire avaler les couleuvres à leurs proies. La concurrence est acharnée et parfois même brutale. Des disputes interminables chacun protégeant sa «place» comme s'il en était le proprié-

taire. Le même spectacle affligeant se retrouve dans tous les cimetières d'Alger, surtout ceux situés dans les quartiers réputés résidentiels: Sidi-Yahia ou Mohamed-Gacem dans la commune de Sidi M'hamed. Près de ces mendiants pas comme les autres, des fleuristes d'occasion sont présents également sur les lieux en cette journée sacrée. L'un de ces fleuristes déplore ces pratiques pour lui inadmissibles. Il juge que «*c'est une exploitation de la douleur des visiteurs*». Il nous dira qu'il y a toutefois des bons mendiants, ce qui nous fait penser à la phrase de Mouloud Ferraoun dans son livre *La terre et le sang* au sujet des mendiants : «*Il y a le bon mendiant et le mauvais mendiant. Le bon mendiant c'est celui qui a de la patience et qui sait attendre*».

Y. B.



## KHEMIS-MILIANA

### Concours national pour la recherche historique

Le club pour la recherche de l'histoire "Si M'hamed Bouguerra", dirigé par le professeur Salim Benmoumen, enseignant au CEM de Boutane a remporté le premier prix au concours national de la recherche historique qui s'est déroulé à Batna, du 21 au 24 mars, avec la participation de 28 wilayas. Le club a présenté un court-métrage sur le parcours de Belkebir Mohamed dit Si Belahcen, membre du PPA et commandant militaire de la wilaya 4, tombé au champ d'honneur au cours d'un violent accrochage avec les berêts noirs du capitaine Barere en avril 1958 à Sidi Medjahed dans la zone du Zaccar. Contacté, le président du club nous signale : "Nous sommes à la recherche d'informations auprès d'anciens moudjahidine pour finir la biographie et le parcours militant des 220 martyrs de la ville de Khemis Miliana. Ces recherches seront présentées à l'occasion du 50e anniversaire de la mort de Sidi M'hamed Bouguerra tombé au champ d'honneur à Ouled Bouachra le 5 mai 1969. Notons que pour ce concours, la 2e place a été attribuée à la wilaya de Tizi Ouzou et la 3e à Alger.

C.E.M.

## AÏN-DEFLA

### Marché de la pomme de terre



Devant la crise qui continue à dépouiller les pauvres pères de familles et la loi des spéculateurs qui imposent leurs prix, les autorités ont décidé de réagir. Le wali a pris des mesures spéciales pour le contrôle sévère et continu des aires de stockage, des chambres froides. Depuis deux jours des brigades sillonnent les zones de production en contrôlant les exploitants agricoles et les mandataires. Selon la direction des services agricoles 40.000 qx ont été secrètement stockés par les bandes de spéculateurs. Les autorités de wilaya ont pris toutes les mesures pour réguler le marché à l'occasion de la nouvelle récolte de saison qui atteindra 2,5 millions de qx.

C. E. M.

## BLIDA

### Fraude fiscale et saisie de marchandises

Selon un bilan de la Direction du contrôle et des prix de la wilaya de Blida, durant les deux premiers mois de l'année en cours (janvier et février), plus de 3.392 interventions ont été effectuées par les brigades de contrôle des pratiques commerciales. Les contrôleurs ont dressé après constats 1.081 procès-verbaux pour 1.400 infractions recensées et 159 propositions de fermeture de locaux commerciaux. Ils ont également procédé à la saisie de marchandises, pour un montant de plus de 400 millions de centimes. Selon le chef de service de l'organisation du marché et de la concurrence de la wilaya de Blida, le chiffre d'affaires occulte réalisé par les commerçants verbalisés par les agents de contrôle de la DCP serait de 33 milliards de centimes.

S. B.

## TIZI-OUZOU, GUICHETS DE LA SONELGAZ

# LE CALVAIRE DES ABONNÉS

*Les citoyens sont contraints de faire la queue pendant plus d'une heure pour pouvoir accéder aux guichets. Les raisons sont liées à l'interruption de la liaison intranet, les micros se bloquent régulièrement et le préposé au guichet ainsi que les clients n'ont d'autres choix que d'attendre que le système se débloque.*

PAR ZAHRA HAMOU

Les clients de Sonelgaz dans la wilaya de Tizi Ouzou appréhendent le jour où ils reçoivent leurs factures. Non pas parce que celles-ci sont salées, mais tout simplement parce que le moment d'aller les payer est un véritable cauchemar. En effet, verser ses redevances à cette société est devenu un véritable casse-tête pour les citoyens. Ces derniers sont contraints de faire la queue très longtemps, parfois pendant plus d'une heure, pour pouvoir accéder au guichet. Les raisons de ces longues attentes sont liées à l'interruption de la liaison intranet. En effet, les micros se bloquent régulièrement et le préposé au guichet ainsi que les clients n'ont d'autres choix que d'attendre que le système se



Le paiement des factures Sonelgaz constitue une source de tracas pour les citoyens.

débloque. Une attente qui prend, à chaque panne, une bonne poignée de minutes et entre temps la queue se forme et les gens s'impatientent. Ceux qui ont encore du temps pour payer le remettent à un autre jour quant à ceux qui sont au dernier jour de paiement, ils sont obligés de poireauter prenant leur mal en patience. L'autre problème est lié aux coupures d'électricité, conjuguées aux pannes des machines, les clients ne savent plus à quel saint se vouer. Parfois et lorsque la pression est forte et que l'adrénaline commence à monter, les employés de sonelgaz ont recours à la méthode ancienne, à savoir le paiement des factures sans recourir aux ordinateurs ce qui fera dire à un client : « Il faut d'abord maîtriser l'in-

formatique avant de recourir à l'utilisation des ordinateurs ». Enfin, il y a lieu de signaler que parfois l'un des deux guichets de service ferme. Mais le drame dans toute cette histoire, témoigne une dame, c'est que « si vous faites du retard parce que vous n'avez pas encore reçu votre salaire ou que vous avez des difficultés financières, la Sonelgaz vous coupe le courant aussitôt le délai expiré. Ce qui serait normal si pour le rétablissement ils agissent avec autant de célérité que pour la coupure. Or il faut attendre plus d'un jour et parfois une semaine pour être rétabli ». À quand l'amélioration des services de la Sonelgaz ?

Z. H.

## CHLEF, LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

### Miser sur le développement rural

PAR BENCHERKI OTSMANE

Dans le cadre du programme de soutien au renouveau rural, trente-neuf projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) ont été retenus, a-t-on appris de la conservation des forêts de Chlef. Ces projets lesquels, rappelle-t-on, s'inscrivent dans le cadre de la mise en application du contrat de performance passé entre le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et la wilaya de Chlef, font partie d'un programme global de 245 projets accordés à la wilaya pour le quinquennat 2009-2014. Selon les responsables de la conservation des forêts, les principales

actions ciblées par ce programme sont la promotion de l'agriculture de montagne, la mise en valeur des terres par concession, la construction d'infrastructures avec leurs équipements, la réalisation de travaux sylvicoles, la valorisation des ressources naturelles, la diversification des activités économiques et enfin la modernisation des villages. On estime le nombre de ceux qui bénéficieront de ce programme à 214.000 habitants, 25 communes sur les 35 que compte la wilaya de Chlef seront concernées par ce projet. On prévoit également la création de plus de 100.000 emplois générés par ces projets. Djillali Mesdour, chargé de la communication auprès des ser-

vices des forêts nous dira : « Ce programme vient à point nommé pour permettre un développement harmonieux du monde rural, tout en améliorant les conditions de vie des habitants, sachant que la période de la décennie noire a appauvri davantage les populations de ces contrées déshéritées. » En effet après avoir vécu dans un isolement et la précarité, ces citoyens aspirent aujourd'hui à jouir d'un minimum de commodités à l'instar de leurs concitoyens résidant en zones urbaines.

B. O.

## TIPASA, ATTRIBUTION DE LOCAUX COMMERCIAUX

### Priorité aux jeunes porteurs de projets

Les locaux réalisés, dans le cadre du programme de 100 locaux par commune, doivent être attribués "en priorité" aux jeunes ayant déjà lancé une activité, a souligné mercredi dernier à Tipasa le ministre de la Solidarité nationale, chargé de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Djamel Ould Abbes. Les locaux réalisés, dans le cadre du programme de 100 locaux par commune initié par le prési-

dent de la république, "doivent être attribués en priorité aux jeunes porteurs de projets ayant déjà lancé leurs activités", a-t-il dit, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la région. S'adressant aux jeunes lors d'une cérémonie de remise de 8 locaux, répartis entre les localités de Damous, Hadjout et Khemisti, et de 12 notifications bancaires de 400.000 DA chacune, le ministre a aussi abordé la question des

microcrédits, estimant que cette opération n'est pas "une aumône accordée aux jeunes chômeurs mais plutôt un acte de solidarité pour les aider à entrer dans le monde du travail". Il a rappelé que "plus de 100.000 microcrédits ont été accordés aux jeunes porteurs de projets depuis la mise en place de ce dispositif en 2005".

APS



## CONSTANTINE, COMMUNE DE DIDOUCHE-MOURAD MODERNISATION DES STRUCTURES SPORTIVES

*Une somme conséquente a été injectée en vue de la modernisation du secteur sportif dans ladite localité. Les services concernés envisagent de procéder par priorité.*

KHALIDA B.

Une enveloppe supplémentaire de neuf milliards de centimes vient d'être allouée par les autorités locales de la wilaya de Constantine au profit de la commune de Didouche-Mourad, a-t-on appris de source sûre. Selon cette dernière, cette somme conséquente a été injectée en vue de la modernisation du secteur sportif dans ladite localité. Ainsi, et pour assurer des dépenses rationnelles et correctes du budget accordé, les services concernés envisagent de procéder par priorité. Une proposition provisoire émanant des services communaux de Didouche-Mourad préconise la modernisation du stade communal en premier lieu. «Les jeunes de Didouche-Mourad n'ont pas de structures pour s'entraîner ou organiser des compétitions sportives. Le seul stade existant se trouve dans un piteux état. Il est dépourvu de la moindre commodité. Sa mise à niveau constitue une priorité pour



Piscine de la commune de Didouche-Mourad.

nous. On pense le moderniser pour permettre aux jeunes de la région de marquer des progrès dans le domaine sportif», nous confie un responsable de ladite commune. La modernisation de ce stade devra coûter, à elle seule, sept milliards de centimes. Le restant de l'enveloppe sera destiné à la réalisation de certaines autres infrastructures sportives. A Didouche-Mourad, hormis les cafés, les jeunes n'ont pas où aller. L'oisiveté et la routine meublent leur quotidien. Les plus téméraires parmi eux, se rendent au centre-ville de

Constantine pour se distraire. Située à l'entrée est de Constantine, la commune de Didouche-Mourad accuse des retards dans tous les domaines. Cette commune a vu le lancement de pas moins de 14 projets touchant différents secteurs.

D'un coût global de 25 milliards de dinars, ceux-ci souffrent de lenteurs. Néanmoins, les habitants de Didouche-Mourad ne perdent pas espoir et espèrent que, dans un avenir proche, leur localité sorte du ghetto.

K. B.

## GUELMA, DISPOSITION DES TOMBES

### Le cimetière central saturé

PAR HAMID BAËLI

Les cimetières mitoyens de Baghdoucha, Aïcha et Khadra, situés dans le quartier périphérique de Bab-Skikda, sont pratiquement complets et cette situation engendre une anarchie totale, car de nombreuses familles ont pris l'habitude d'enterrer leurs morts les uns à côté des autres et ce, toutes générations confondues! Cette pratique s'avère néfaste quant à la disposition des tombes, leur promiscuité, la circulation piétonne, faute d'allées etc.

Lors de la dernière rencontre tenue au siège de la wilaya avec les autorités locales, les représentants du mouvement associatif ont fait part des préoccupations quotidiennes des Guelmis et ont longuement évoqué ce sujet sensible qui concerne toute la wilaya. Un citoyen a invité les nouveaux élus locaux à assumer leurs responsabilités en prospectant les sites susceptibles d'être aménagés en cimetières, car la situation est devenue désormais urgente et alarmante. La municipalité de Guelma se doit de se pencher sur cette légitime attente de ses administrés qui ont décrié, à maintes

reprises, ces lacunes inadmissibles qui portent atteinte à la dignité humaine.

Il est souhaitable qu'un nouveau cimetière soit mis à la disposition de la population qui espère la désignation d'un régisseur qui veillerait à l'alignement des sépultures, l'aménagement des allées, le gardiennage, la propreté des lieux, la quiétude et la désignation des carrés devant abriter les dépouilles mortelles par ordre chronologique de numération, à l'instar des grandes métropoles.

H. B.

## TEBESSA, MICRO-ENTREPRISES

### Création prochaine d'une pépinière

La bâtisse des ex-Galeries algériennes de Tébessa sera prochainement transformée en pépinière d'entreprises en faveur des jeunes désirant investir dans une micro-entreprise. Le coût du projet, actuellement en phase d'étude technique par un bureau étranger, est évalué à 27 millions DA qui seront pris en charge par le programme sectoriel de cette année. L'immeuble des ex-Galeries algériennes sera aménagé en R +1 pour abriter des stands et des ateliers de fabrication, dont une partie sera réservée aux activités liées à l'artisanat. Plus de 4.400 petites et moyennes entreprises, employant un total d'environ

17.000 travailleurs, sont opérationnelles dans la wilaya de Tébessa et 90 % de ces unités emploient, chacune, entre un et 50 travailleurs. Les secteurs du bâtiment et des matériaux de construction, de l'agroalimentaire, des services, du commerce, de l'agriculture, de la santé, du transport et de la menuiserie-boiserie constituent l'activité de 65 % de ces entreprises. Quatre PME activant dans la wilaya ont bénéficié, jusqu'à aujourd'hui, d'une formation de mise à niveau en marketing et en management, dans le cadre du programme européen MEDA-2' qui apportera également son assistance technique aux PME de la wilaya pour

une mise à niveau dans les domaines de l'information et de la communication. Pour sa part, le Bureau international de travail (BIT) a fait bénéficier d'une formation technique spécialisée dans la gestion, durant ces quatre dernières années, quelque 120 gérants d'entreprises. Par ailleurs, la wilaya de Tébessa dispose d'environ 1.400 unités activant dans l'artisanat, gérées par 2.600 artisans spécialisés notamment dans la forge, la tapisserie, le tissage, la couture et le travail de la laine et du cuir.

APS

## SOUK-AHRAS, BERRAL-SALAH

### Routes inondées...

Quelques minutes de pluie torrentielle ont suffi à noyer les rues de la cité Berral-Salah ainsi que la double voie reliant cette cité à la cité Hama-Loulou. En effet les automobilistes ont éprouvé d'énormes difficultés en tentant de rejoindre leurs domiciles. Ce phénomène se répète lors de chaque chute de pluie sans que les autorités compétentes ne bougent le petit doigt pour tenter d'y remédier. Il aurait pourtant suffi de déboucher les avaloirs et d'en prévoir d'autres aux points névralgiques, surtout au niveau de la zone Sidi-Messaoud entre Berral-Salah et Hama-Loulou où des constructions érigées entre la route et le lycée Hadji-Hocine ont complètement bloqué l'évacuation des eaux pluviales, ce qui transforme cet endroit, les jours de pluie, en une rivière ou plutôt un marécage puisque l'eau stagne sur les lieux n'ayant aucune issue. Le même phénomène s'est produit la semaine écoulée, on a dû pomper l'eau pour dégager la route et permettre aux véhicules de circuler. N'a-t-on pas tiré les leçons de la tragédie de Bab-el-Oued

K. M.

### ... et détériorées

L'état des routes de la cité Berral-Salah ne cesse de se détériorer au fil des jours, ceci face à l'indifférence totale des élus locaux. Les automobilistes et surtout les transporteurs ne cessent, pourtant, de signaler cette situation qui leur porte préjudice. En effet leurs véhicules connaissent une constante détérioration due aux innombrables crevasses. Des promesses... leur ont été certes données, mais sans aucune concrétisation, sur le terrain la situation demeure inchangée depuis plus d'une année.

K. M.

## BORDJ BOU-ARRERIDJ

### Intervention de la DCP

Rien que pour le premier trimestre de l'année en cours, les services de la Direction du commerce ont effectué 5.615 interventions dont une cinquantaine par les services vétérinaires. Sur les 924 infractions, 792 P-V ont été dressés pour non observation des règles d'hygiène, 27 décisions de fermeture ont été prononcées pour non conformité aux normes et 60 échantillons de différents produits ont été soumis aux analyses bactériologiques. En termes d'évasion fiscale, 1.872 tonnes de produits alimentaires d'une valeur de 5.026.250 DA, 2.000 pantalons, 250 quintaux de farine, 50 appareils électroménagers ont été saisis pour absence de factures.

M. A.

### Le cambrioleur des mosquées derrière les barreaux

La faction de la brigade de recherche de la gendarmerie de Bordj a réussi à mettre hors d'état de nuire un délinquant sourd-muet âgé de 23 ans qui jetait son dévolu sur les mosquées de la région d'El-Kseur. Après perquisition de son domicile, les enquêteurs ont pu récupérer plusieurs objets dérobés dans différentes mosquées. Le voleur a été écroué.

M. A.

ZONE ARABE DE LIBRE-ÉCHANGE

## UN NOUVEAU DÉFI POUR LES OPÉRATEURS ALGÉRIENS



Dans un contexte mondial où la tendance au protectionnisme, justifiée par le patriotisme économique, revient en force, l'Algérie poursuit son petit bonhomme de chemin vers l'ouverture à la production étrangère qui risque de concurrencer sérieusement le «made in Algeria» sur son propre marché. Dernier jalon en date dans cette voie : l'adhésion en janvier 2009 à la Zone arabe de libre-échange (ZALE).

PAR FATAH LAKHDARI

L'Algérie ne s'en tient, d'ailleurs, pas seulement à la ZALE, elle vise, dans le même but, l'Association européenne de libre échange (AELE), le Marché commun des Etats d'Afrique australe et orientale (COMESA), l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et le Marché commun de l'Amérique du Sud (MERCOSUR). Mais là, il ne s'agit encore que de négociations, alors que la ZALE est maintenant une réalité dont les opérateurs algériens ont déjà commencé à tenir compte.

En principe, parmi les avantages de l'adhésion à la ZALE figure, principalement, l'exonération fiscale qui facilite l'exportation des produits algériens et leur entrée dans le marché arabe. En 2008, les échanges avec les pays arabes ont occupé une part qui n'a pas atteint les 3% des échanges totaux du pays (2,81% pour les importations et 2,79% pour les

exportations, par rapport aux autres zones géographiques et régions économiques), mais la balance commerciale a penché en faveur de l'Algérie avec un solde de 1,1 milliard de dollars. Nettement plus que les 300 millions de dollars de 2007. Plus précisément, en 2008, les exportations de l'Algérie vers les pays arabes se sont élevées à 2,2 milliards de dollars et ses importations en provenance de ces pays se sont chiffrées à 1,1 milliard de dollars. Seulement, dans cette balance, les exportations d'hydrocarbures pèsent plus de 86 % du total, soit 1,9 milliard. Hors hydrocarbures, elles valent, à peine, 257 millions de dollars. Les patrons qui ont exprimé leurs réticences devant l'adhésion de l'Algérie à la ZALE et souhaité qu'elle soit reculée à plus tard, raisonnent, justement, « hors hydrocarbures ». C'est dans cette sphère que la ZALE produit son effet.

F. L.

Suite en page 12

CODE DE GOUVERNANCE  
D'ENTREPRISE

## Les bonnes pratiques ont-elles une chance ?

L'irruption du concept de bonne gouvernance dans le lexique de l'entreprise algérienne coïncide avec un mouvement dans les pays industrialisés visant à introduire plus d'éthique dans la façon de faire des affaires.

La crise financière qui a secoué le monde et les scandales qu'elle a révélés ont placé, en effet, la gouvernance d'entreprise au centre des préoccupations des dirigeants de ces pays. En Algérie, l'initiative revient au CARE (Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise), au FCE (Forum des chefs d'entreprise) et à l'APAB (Association des producteurs algériens de boissons), c'est-à-dire le monde de l'entreprise, qui ont lancé le 11 mars dernier, le code de bonne gouvernance, destiné principalement aux entreprises privées algériennes. Cette initiative a reçu le soutien des pouvoirs publics, à travers le ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat.

L'histoire du code de gouvernance a commencé en juillet 2007, avec la tenue, à Alger, d'un séminaire international sur cette question. C'est visiblement là qu'est née l'idée d'élaborer un code algérien de gouvernance d'entreprise, alors que les conditions n'étaient pas encore mûres pour une telle démarche. Selon ses initiateurs, le code de gouvernance d'entreprises est un ensemble de principes qui visent à assurer la pérennité de l'entreprise. Composé d'une centaine de pages, le code algérien énonce les principaux standards de gouvernance d'entreprise qui traitent des relations entre les parties prenantes à l'intérieur de l'entreprise (actionnaires, administrateurs, dirigeants, salariés) et dans leur environnement d'affaires (fournisseurs, banques, clients, autorités).

Suite en page 13



## RECETTES DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2009

L'Algérie a réalisé plus de 10 milliards de dollars de recettes pétrolières durant le premier trimestre 2009, a indiqué mercredi le PDG de Sonatrach, Mohamed Meziane. "Nous avons réalisé des recettes pétrolières de près de 10,7 milliards de dollars durant le premier trimestre 2009", a indiqué M. Meziane à l'APS, en marge de la signature d'un contrat de fourniture de gaz entre Sonatrach et El Djazairia El Omania lil Asmida. Il est à rappeler que le ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil, avait avancé que les recettes pétrolières du pays devraient s'établir à près de 40 milliards de dollars en 2009.

## ZONE ARABE DE LIBRE-ÉCHANGE

## UN NOUVEAU DÉFI POUR LES OPÉRATEURS ALGÉRIENS

Dans un contexte mondial où la tendance au protectionnisme, justifié par le patriotisme économique, revient en force, l'Algérie poursuit son petit bonhomme de chemin vers l'ouverture à la production étrangère qui risque de concurrencer sérieusement le «made in Algeria» sur son propre marché. Dernier jalon en date dans cette voie : l'adhésion en janvier 2009 à la Zone arabe de libre échange (ZALE).

Suite de la page 11

PAR FATAH LAKHDARI

Les autorités en charge du dossier ont bien tenté d'expliquer l'intérêt de l'adhésion de l'Algérie à la ZALE pour lever les craintes des opérateurs concernant l'impact de cette adhésion sur l'industrie algérienne. Selon le ministre du Commerce, l'intégration de l'Algérie dans la ZALE va ouvrir de nouveaux horizons aux entreprises algériennes en permettant l'accès des produits algériens aux marchés arabes. Pour que les organisations patronales puissent suivre la mise en œuvre de la ZALE, en évaluer l'impact et intervenir en cas d'infractions qui lèseraient leurs intérêts, une commission technique où elles sont représentées a été installée au niveau de la CACI (Chambre algérienne du commerce et de l'industrie). Mais la réactivité de cette commission sera-t-elle suffisamment forte et prompte dans ces cas ? On sait que l'Etat dispose des moyens de sauvegarde des activités industrielles si elles étaient menacées par l'application de la ZALE.

En outre, toujours dans le chapitre des arguments présentés par le gouvernement en faveur de la ZALE, les mesures d'accompagnement des exportateurs algériens ont été renforcées par les aides aux



Quelle protection pour la production "Made in Algeria"?

études des marchés extérieurs et à la création d'antennes commerciales à l'étranger. Mais tout le monde sait que les exportations hors hydrocarbures représentent une très faible proportion dans l'ensemble des exportations. En 2008, selon les données du CNIS (Centre national de l'informatique et des statistiques), qui relève des Douanes, l'Algérie a exporté pour 78,23 milliards de dollars en 2008 dont 98% d'hydrocarbures. L'existence d'organismes chargés d'appuyer le mouvement des exportations (ALGEX et CAGEX) et d'un Fonds spécial (FSPE) dédié à ces opérations, n'a pas empêché les exportations hors hydrocarbures de stagner à un niveau dérisoire. Fait aggravant : les produits, hors hydrocarbures, mis sur le marché extérieur proviennent des dérivés des hydrocarbures

et de la récupération (déchets ferreux et non ferreux) mais pas de l'industrie manufacturière. Le poids des hydrocarbures dans l'économie algérienne est grandissant : leur part au PIB qui était de 33% en 2002 est passée à 55% en 2008.

C'est sans doute pour ces raisons que les assurances des autorités sur l'impact de la ZALE n'ont pas suffi à dissiper les appréhensions des opérateurs nationaux qui, tout en se défendant d'être contre le principe de l'ouverture de l'économie nationale ni d'être opposés à la signature de l'accord d'adhésion de l'Algérie à la ZALE, ont tenu à démontrer que le contexte de notre économie, ses dysfonctionnements ainsi que les dérèglements qui caractérisent le marché algérien, ne sont pas de nature à favoriser une intégration bénéfique dans le marché arabe. Les

entreprises algériennes ne seraient pas préparées à la concurrence dans le cadre de la ZALE, de l'avis des hommes d'affaires eux-mêmes. Ils sont convaincus de ne pas avoir les mêmes avantages financiers et fiscaux que leurs homologues des autres pays de la ZALE. Il faut laisser, disent-ils, le temps aux entreprises algériennes de tirer profit des réformes de seconde génération - qui touchent notamment le système financier, le foncier industriel et la fiscalité - et des politiques d'appui aux entreprises, de mise à niveau, de refonte du marché du travail. Au bout de ces réformes et de toutes ces politiques, c'est ce qu'espèrent les opérateurs algériens, il y a une meilleure compétitivité des entreprises.

Dans l'immédiat, les opérateurs algériens soulèvent la question de produits importés d'ailleurs et qui seraient présentés sur le marché algérien avec le certificat d'origine d'un pays arabe. L'Algérie, gros marché de consommation, est la cible idéale pour de telles fraudes.

Tout récemment, un responsable du ministère du Commerce révélait que les négociations, en cours, sur la définition des règles d'origine des produits échangés dans le cadre de la ZALE butaient sur la détermination de 26 catégories de produits. Pour l'Algérie, la plus-value acquise par les produits industriels transformés, intégrant des produits importés, doit être égale au moins à 70% de la valeur du produit fini. Les pays du Golfe veulent un taux de 40%. La question n'est pas encore tranchée.

F. L.

## Exportations chinoises en hausse

Les exportations de la Chine ont augmenté de 32,8% en mars par rapport à février, après ajustement de la différence de jours ouvrés entre les deux mois, annonce l'Administration générale des Douanes de ce pays.

Les douanes, confirmant par ailleurs les chiffres donnés par l'agence Chine Nouvelle, ajoutent que les importations ont augmenté de 14,0% d'un mois sur l'autre, en tenant compte toujours de l'ajustement des jours ouvrés.

"Tous les indicateurs montrent que le commerce extérieur de la Chine témoigne en mars d'un début de reprise notable", écrit les douanes sur leur site.

Un peu auparavant, Chine Nouvelle rapportait que les exportations de la Chine avaient baissé de 17,1% en mars, par rapport à mars 2008, tandis que ses importations avaient chuté de 25,1%. C'est la cinquième baisse consécutive des exportations et des importations.

L'excédent commercial ressort à 18,56

milliards de dollars en mars, contre 10,40 milliards attendus, 4,84 milliards en février et 39,1 milliards en janvier, ajoute l'agence, citant les douanes.

Le consensus des analystes reposait sur l'hypothèse d'une baisse des exportations de 17,5% et un recul des importations de 22,0%.

En mars 2008, l'excédent commercial était de 13,4 milliards de dollars. Il avait atteint un record de 40,1 milliards de dollars en novembre 2008.

besoin", a-t-il indiqué. D'après le ministre, l'entrée dans le club des créanciers ne devrait pas se répercuter sur le niveau des réserves de change du pays, qui atteignent 201 milliards de dollars au 8 avril.

## ● Le Brésil prête au FMI

Le Brésil entre dans le club des créanciers du Fonds du monétaire international (FMI), a annoncé jeudi le ministre brésilien de Finances, Guido Manterá. Selon lui, le Brésil a accepté une invitation à participer à l'augmentation des ressources du Fonds, prôné lors du récent sommet du G20 de Londres. Les leaders des vingt principales économies mondiales avaient alors décidé l'apport de 500 milliards de dollars supplémentaires à l'organisation. Après avoir longtemps été dépendant de l'institution, le pays pourrait allouer un prêt de 4,5 milliards de dollars à l'organisation. "Nous avons accepté cette invitation, car nous souhaitons ardemment faire partie des pays donateurs pour aider le FMI à soutenir des pays dans le

## ● Déficit record aux Etats Unis

Le Département américain du Trésor a annoncé vendredi un déficit mensuel record de 192,3 milliards de dollars en mars, le déficit global pour la moitié de l'année budgétaire en cours approchant déjà les mille milliards de dollars. Le déficit de mars était bien supérieur aux attentes des économistes, qui tablaient sur un déficit de 150 milliards. Le déficit s'élevait déjà à 956,8 milliards de dollars pour les six premiers mois de l'année budgétaire en cours, autre record. L'administration Obama estime que le déficit annuel atteindra les 1.750 milliards de dollars, soit près de quatre fois plus que le déficit de l'année précédente, déjà un record à 454,8 milliards.

## ● Une conférence de l'ONU sur la crise



L'Assemblée générale de l'ONU a décidé de tenir une conférence au plus haut niveau avec l'objectif de chercher des solutions à l'actuelle crise économique

et financière mondiale. La réunion se déroulera du 1er au 3 juin prochain, avec la participation de hauts dirigeants des 192 Etats membres de l'ONU, selon une résolution adoptée à l'unanimité lors de l'Assemblée générale. Nous aurons maintenant l'occasion et la responsabilité de chercher des solutions qui tiennent compte des intérêts de toutes les nations, riches et pauvres, grandes et petites, a déclaré le président de l'un des principaux organes de l'ONU, Miguel D'Escoto. «C'est la mission du G-192 (une allusion aux membres de l'ONU) dans le processus mondial de recherche de solutions à la crise», a souligné l'ex-ministre des Affaires étrangères nicaraguayen après l'adoption de la résolution. La tenue de la Conférence de l'ONU sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement est sous l'égide d'un mandat de la réunion sur le Financement pour le développement, qui a eu lieu en décembre dernier à Doha, au Qatar, selon l'agence.

## CODE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

## LES BONNES PRATIQUES ONT-ELLES UNE CHANCE ?

L'irruption du concept de bonne gouvernance dans le lexique de l'entreprise algérienne coïncide avec un mouvement dans les pays industrialisés visant à introduire plus d'éthique dans la façon de faire des affaires.

Suite de la page 11

Les principes du code sont éloquentes : équité, transparence et responsabilité. L'adhésion aux principes et règles de bonne pratique énoncés dans le code découle d'une démarche libre et volontaire.

A titre de comparaison, en France, un code d'éthique élaboré par le MEDEF et l'Association française des entreprises privées fixe des limites aux fameux «parachutes dorés» et interdit le cumul entre le statut de dirigeant mandataire social et celui de salarié. Mais, dans ce pays, une bonne partie d'entreprises cotées en Bourse ne se conforment pas aux recommandations de ces organisations patronales en matière de rémunération des dirigeants. En fait, rien ne les y oblige. Les autorités ont été tentées, un moment, de légiférer dans ce domaine pour empêcher des pratiques de parachutes dorés jugés scandaleux par l'opinion publique dans un contexte de crise et de montée du chômage.

L'ambition des animateurs du CARE et du FCE est de faire adhérer de manière formelle le secteur privé aux principes d'éthique et aux règles de bonne conduite de l'entreprise. Mais les entreprises privées algériennes sont-elles éligibles à la bonne gouvernance ? Elles sont de petite taille comparée aux entreprises des pays industrialisés. De l'aveu même de leurs dirigeants, certaines sont souvent contraintes de mettre un pied dans l'informel pour diverses raisons. Elles sont quasiment toutes à actionnariat majoritairement, si ce n'est exclusivement, familial et, pour la plupart, de création récente. Tout dépend en fait du dirigeant principal, c'est-à-dire du vrai patron et de ses convictions en matière d'éthique. En Algérie, l'opinion publique qui pourrait faire pression dans ce sens, est quasiment inexistante et les entreprises ne sont généralement pas sensibles à ce qui se dit ou se fait dans leur proximité immédiate les concernant.



Certaines entreprises sont contraintes de mettre le pied dans l'informel.

La liberté liée au pouvoir d'entreprendre la dispense de rendre compte à son personnel et encore moins aux « autres ». Le résultat de cette situation : une actualité des entreprises faite de scandales financiers, de désastres sociaux et de catastrophes écologiques.

Un des termes fondamentaux du code de gouvernance est responsabilité. Beaucoup d'exemples dans le monde industrialisé montrent que l'entreprise a longtemps échappé à l'obligation de responsabilité. Le principe de la libre entreprise lui donne pratiquement le droit de produire ou ne pas produire, prendre des risques de faillite, polluer l'environnement, épuiser les ressources naturelles, faire travailler les enfants, pratiquer la discrimination, bref ne pas respecter les dispositions de la législation nationale et celles des Conventions internationales. La liberté liée au pouvoir d'entreprendre la dispense de rendre compte à son personnel et encore moins aux « autres ». Le résultat de cette situation : une actualité des entreprises faite de scandales financiers, de désastres sociaux et de catastrophes écologiques.

En Algérie, pour une PME algérienne, il y a,

## PÉTROLE

## Quotas inchangés à l'OPEP

La prochaine réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) prévue le 28 mai à Vienne, ne devrait pas avoir d'impact sur le niveau de production des pays de l'Organisation, au cas où l'économie mondiale se redresse, a indiqué mercredi à Alger le ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil. Selon des analystes, pour l'instant les pays membres de l'OPEP ont en moyenne appliqué à 80% les décisions prises depuis septembre pour réduire les extractions, réductions qui représentent au total 4,2 millions de barils par jour (bpj). Ils estiment peu probable que ce chiffre soit amélioré, soulignant que ce taux est déjà très supérieur aux 60% constatés en moyenne.

Les stocks de pétrole sont pleins à ras bord, notamment aux Etats-Unis où ils ont atteint un niveau sans précédent depuis 1993, et les prévisions concernant la demande mondiale devraient encore être révisées à la baisse. De fait, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a fait savoir vendredi qu'elle prévoyait une diminution de la demande pétrolière mondiale de 2,4 millions de bpj, évoquant un consensus croissant suivant lequel la reprise économique n'aura pas lieu avant 2010. Elle évalue la demande cette année à 83,4 millions bpj, soit un million bpj en moins que ce qu'elle anticipait dans son précédent rapport mensuel. La structure du marché implique toutefois que l'offre va se réduire et que le cours du baril va atteindre près de 60 dollars d'ici la fin 2009. Toujours d'après ces mêmes analystes, l'OPEP aurait révisé à la baisse ses prétentions concernant le cours du baril. Ils ont noté un changement d'optique au sein de l'organisation lorsque le brut léger américain, tombé à 32,40 dollars en décembre, est remonté à 50 dollars, un niveau de plus en plus considéré comme un compromis acceptable entre les besoins des producteurs et ceux des consommateurs confrontés à la récession, alors qu'en mars, un baril à 75 dollars était considéré par l'OPEP comme un cours acceptable.

Pour empêcher le prix de grimper en flèche au 4ème trimestre, l'OPEP pourrait être amenée à décider d'une augmentation de sa production lors de sa réunion de septembre, au moment où les perspectives pour la demande au quatrième trimestre devraient s'améliorer.

F. L.

## Marché interbancaire

Cours\* des principales monnaies sur le marché interbancaire des changes d'Alger

Cours\* d'ouverture du dinar algérien contre les principales devises et monnaies sur le marché interbancaire des changes  
Cours : 10 avril 2009  
Valeur : 14 avril 2009

PAYS	MONNAIES	COURS	
		ACHAT	VENTE
US DOLLAR	1 USD	73.4593	73.4743
MONNAIE EURO	1 EURO	96.4741	96.5305
POUND STERLING	1 GBP	107.4752	107.5286
JAPAN YEN	100 JPY	73.1011	73.1379
SWISS FRANC	100 CHF	6,331.6066	6,335.0836
CANADIAN DOLLAR	1 CAD	59.8837	59.9301
DANISH KRONE	100 DKK	1,295.0075	1,295.4546
SWEDISH KRONA	100 SEK	887.5219	889.2718
NORWEGIAN KRONE	100 NOK	1,094.9367	1,096.4677
ARAB EMIRAT DIRHAM	1 AED	19.9976	20.0044
SAUDI RYIAL	1 SAR	19.5865	19.5921
KUWAIT DINAR	1 KWD	251.4868	251.9695
TUNISIAN DINAR	1 TND	52.0466	52.5697
MAROCCAN DIRHAM	1 MAD	8.6606	8.6726

\* NB : - Le tableau reprend les cours commerciaux (monnaies en compte). Ces cours ne s'appliquent pas au change manuel (billets de banque et chèques de voyage).

## ● Les réserves en devises de la Chine en hausse



Les réserves en devises de la Chine ont augmenté de 16% d'une année sur l'autre, pour atteindre 1 954 trillions de dollars (1.483.170 milliards d'euros) à la fin mars, selon la banque centrale de Chine. La banque a indiqué samedi sur son site Internet que ses réserves avaient cru de 7,7 milliards de dollars (5,84 milliards

d'euros) au premier trimestre. La Chine détient 70% de ses réserves en devises en produits rédigés en dollars, notamment des obligations du Trésor américain.

LE G20 À LONDRES

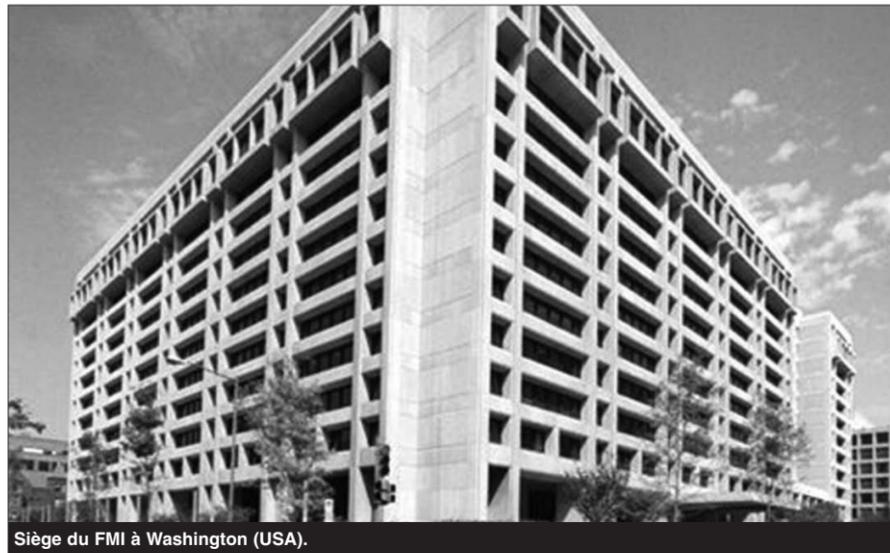
# Un nouveau souffle pour le FMI

La réunion du G20, tenue le 2 avril à Londres, reste le fait majeur dans l'actualité économique de ces derniers jours.

PAR FATAH LAKHDARI

Dans leur document final, les dirigeants des grands pays ont cherché à aplanir les divergences concernant les mécanismes de sortie de la crise. Ils ont adopté des dispositions sur le renforcement de la régulation financière au niveau global, décidé de l'injection de 1100 milliards de dollars dans l'économie mondiale et ont voulu rehausser le rôle du Fonds monétaire international (FMI). Ils promettent enfin de lutter contre le protectionnisme et de faciliter le libre-échange. Par mécanismes de régulation, il faut comprendre l'action contre les paradis fiscaux (ou offshore), le contrôle rigoureux des fonds spéculatifs, des agences de notation et du versement des bonus aux top managers. En résumé, il s'agit clairement de mettre de l'éthique dans le système capitaliste. Mais pour l'heure, le G20 n'a pas l'intention de créer un système fiscal commun. Ce qui est envisagé, dans ce système, c'est plus de transparence et une plus grande coopération entre les pays.

Les commentaires des principaux dirigeants du G20 ont été très favorables aux résultats de la réunion de Londres. Certains ont parlé du début d'un «nouvel ordre mondial». Des commentateurs estiment que l'une des conséquences du G20 pourrait être une réduction de la domination des Etats-Unis et un plus grand rôle pour les économies émergentes du BRIC (Brésil,



Siège du FMI à Washington (USA).

« En résumé, il s'agit clairement de mettre de l'éthique dans le système capitaliste. Mais pour le moment il n'est pas question d'un système fiscal commun. »

Russie, Inde, Chine). Evidemment, les critiques n'ont pas manqué. Elles viennent particulièrement du président vénézuélien Hugo Chavez, qui est persuadé qu'il est inutile de ranimer le FMI. Pour sa part, l'OXFAM, une organisation non gouvernementale bien connue, estime que «le temps où les pays en voie de développement étaient simplement invités pour la photo lors des rencontres du G8 est désormais

révolu. Le nouvel ordre mondial doit dorénavant fonctionner avec 192 pays, non 8, ni même 20.» Une remarque d'autant plus pertinente qu'aucun pays n'échappera aux conséquences de la crise économique mondiale, et dans les pays les plus pauvres le risque d'une régression n'est pas à écarter. La crise engendrée dans les pays du Nord sera chèrement payée par les pays du Sud, estiment certains observateurs. OXFAM

souhaite que les 1100 milliards de dollars destinés à la relance soient effectivement bien partagés avec les pays pauvres et, par exemple, «que l'Ouganda en tire autant de bénéfices que l'Ukraine». Le G20 a décidé d'accroître le rôle de régulateur financier mondial du FMI en lui accordant plus de moyens pour aider les pays qui ont besoin de crédits. «Il nous semble ainsi nécessaire, a commenté un représentant de l'OXFAM, de faire attention à ce que la somme attribuée au FMI, qui devient l'institution centrale pour appliquer les plans du G20, ne soit un chèque en blanc, et nous rappelons que sa réforme ne reste pour l'instant qu'une promesse». Cette ONG souligne que les 8,42 milliards de dollars d'argent public engagés par les gouvernements du monde riche dans le sauvetage de leur secteur bancaire permettraient d'éliminer la pauvreté dans le monde dans les cinquante prochaines années. Quant aux syndicats, ils demandent au G-20 d'être plus attentif au chômage qui est inséparable des crises.

Un 3ème sommet du G20 se tiendra à New York en septembre, après l'assemblée générale de l'ONU, pour une évaluation de tout ce qui a été décidé, a annoncé le président français, Nicolas Sarkozy qui évoque également la création, à cette occasion, d'une véritable organisation mondiale de la finance. Cette réunion pourrait discuter de la proposition d'une nouvelle monnaie de réserve internationale, c'est du moins ce qui semble être le souhait de la Russie. On sait que la Chine a déclaré qu'il faut créer une nouvelle monnaie de réserve internationale qui remplacerait à terme le dollar en tant que monnaie de réserve. **F. L.**

PARADIS FISCAUX

## Polémique Suisse - OCDE

Le secrétaire général de l'OCDE Angel Gurría rejette les critiques de la Suisse sur la procédure adoptée pour établir la liste des paradis fiscaux, et déplore les mesures de rétorsions prises. Mais le président de la Confédération, Hans-Rudolf Merz, maintient sa position.

Le secrétaire de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié jeudi soir sur son site Internet ses réponses aux critiques du Conseil fédéral. On y découvre également la lettre envoyée au président de la Confédération et datée du 2 avril, le jour où se déroulait le sommet du G-20 à Londres.

La Suisse a été inscrite sur la liste "grise" des paradis fiscaux ayant pris des engagements pour collaborer avec les autorités fiscales et judiciaires des autres pays.

Dans sa lettre, Angel Gurría réfute en quatre points les critiques helvétiques de manque d'équité. En octobre dernier, la Suisse a refusé de participer à la rencontre des ministres des Finances consacrée aux questions fiscales et convoquée à l'initiative de la France et de l'Allemagne.

Le secrétaire général de l'OCDE avait alors attiré l'attention des autorités suisses sur un durcissement visible des normes internationales en matière d'échange d'informations dans le domaine fiscal. Dans ses contacts avec la ministre de l'Economie Doris Leuthard, il avait proposé que la Suisse prenne des mesures pour s'adapter à cette nouvelle réalité et soit présente à de telles rencontres.

En janvier dernier au Forum écono-

mique mondial de Davos, en Suisse, Angel Gurría avait eu des entretiens avec Doris Leuthard sur le même sujet. Le secrétaire général avait alors rappelé aux autorités suisses que le pays serait mieux avisé de faire des pas en avant à titre préventif au lieu d'y être contraint.

Le troisième point mentionne l'explication du G-20 du 15 novembre dernier dans laquelle ces pays demandaient à l'OCDE de mettre en oeuvre les prescriptions pour l'échange d'informations sur le plan fiscal et de contrer énergiquement les négligences. L'OCDE a élaboré dans ce but des standards internationaux et régulièrement vérifié les progrès réalisés.

Quant au quatrième point, il concerne l'approbation par le G-20 en 2004 et par l'ONU en 2008 des standards de l'OCDE sur l'échange d'informations en matière fiscale.

Angel Gurría relève encore dans sa lettre que les pays membres de l'OCDE sont tenus, au plus haut niveau politique, de livrer des informations sur certains critères qui permettent de pouvoir mesurer quelles juridictions remplissent les standards de l'organisation. Le secrétaire général avait rendu attentif à cette question suffisamment tôt l'ambassadeur suisse à l'OCDE Eric Martin et lui avait conseillé d'en parler aux autorités helvétiques. En même temps, M. Gurría avait souligné que l'évolution allait vers des sanctions et que l'on se trouvait de manière imminente devant de telles mesures.

Dans sa lettre à Hans-Rudolf Merz, Angel Gurría déplore également que la



La Suisse refuse l'accusation de paradis fiscal.

Suisse ait refusé un point du budget de l'OCDE visant à renforcer la collaboration entre l'organisation et le G-20. Ceci survient à un moment où le monde a besoin d'une plus grande collaboration et coordination pour surmonter la plus grave crise depuis des décennies.

En réaction à la procédure adoptée pour établir la liste des paradis fiscaux, la Suisse a opposé son veto au début de la semaine à une contribution de 136.000 euros destinée à la collaboration entre l'OCDE et le G-20. La Belgique, le Luxembourg et l'Autriche en auraient fait de même, de source suisse.

Le président Hans-Rudolf Merz a pris acte de la lettre du secrétaire général de

l'OCDE. Il a affirmé que la Suisse, en tant que pays membre de cette organisation, n'avait en aucune manière eu connaissance du mandat du G-20 à l'OCDE d'établir une liste des paradis fiscaux, a précisé vendredi Roland Meier, porte-parole du ministère des Finances.

Le Conseil fédéral a toujours la volonté d'appliquer sans réserve les standards de l'OCDE, a-t-il assuré. En revanche, la Suisse s'opposera à l'avenir, de toutes ses forces, à une évaluation qui la concerne sans pouvoir influencer les critères qualitatifs, que ce soit pour l'OCDE ou pour les Etats membres du G-20.

AP

PLUSIEURS PUBLICATIONS EN PROJET AU MUSÉE DE LA PRÉHISTOIRE

# LE BARDO VA AVOIR SA REVUE

Selon la directrice du prestigieux musée d'ethnographie et de préhistoire, plusieurs publications sont en chantier dont une revue périodique publiée également sur Internet. Ainsi, l'institution, dont les dernières publications spécialisées remontent à 1997, compte renouer avec l'information scientifique.

PAR KARIMÈNE TOUBBIYA

Mlle Fatima Azzoug, directrice du musée national du Bardo, a annoncé, lors d'une interview accordée à l'APS, qu'un ensemble de publications vont voir le jour cette année. Leur objectif est de faire connaître les précieuses collections qu'abrite le musée ainsi que l'état de la recherche concernant certains aspects du patrimoine historique et culturel du pays. Les publications seront réalisées par les chercheurs attachés à l'institution qui sont chargés de la conservation des collections. «La publication est très importante dans un musée car, au contraire des expositions qui ont un caractère temporaire, elle demeure pour la postérité», affirme Mlle Azzoug. Une brochure sur les cafés maures traditionnels d'Alger, un catalogue sur les nouvelles acquisitions du musée durant les années 2007 et 2008, une recherche intitulée "La dinanderie, un art de vivre citadin" et un ouvrage sur la collection amérindienne du Bardo vont donc être publiés incessamment. «Le musée national du Bardo a, dans le passé, édité plusieurs publications, notamment un ouvrage sur les bijoux des Aurès, une brochure sur les bijoux protohistoriques, et dans le cadre de la manifestation "Alger, capitale de la culture arabe 2007", un catalogue intitulé "Les bijoux d'Algérie", dont la version en français est en cours de parution», ajoute la responsable. «Nous prévoyons aussi d'éditer d'autres publications en 2010 dont une, consacrée à la poterie de la période de la Protohistoire, dans le souci de faire connaître nos collec-



Le Musée du bardo édite une publication pour mettre en valeur ses potentialités.

tions au large public», confie également la directrice qui souligne que ces publications contiennent toutes les informations sur les collections. «Les publications permettront aussi de mettre en valeur tous les travaux qui se font dans les domaines de la conservation et de la recherche et serviront aussi d'outils de travail aux étudiants». D'autre part le musée compte aussi lancer une revue comprenant des articles scientifiques pour faire connaître son patrimoine ainsi que des articles de vulgarisation et d'information sur ses activités, notamment le volet relatif à l'animation. La revue sera également publiée sur Internet "pour renforcer davantage les liens entre l'institution muséale et le public", avons-nous également appris. Relevons que le livret du musée, publication contenant des informations générales sur l'institution muséale et ses collections, sera mis à jour et réédité. Le Musée national du Bardo, à ne pas confondre avec celui de Tunis, est un édifice classé "Monument Historique" depuis septembre 1985. Il a été construit à la fin de l'époque ottomane. Il faisait partie des belles résidences appelées Djenane où les notables

d'Alger se reposaient. Son architecture particulière, ses cours et ses bassins en font un lieu privilégié de promenade instructive. C'est dans cette partie ottomane, dont le propriétaire aurait été un riche Tunisien appelé «El-Hadj Ben Omar» que sont exposées les collections d'ethnographie. En 1879, son dernier propriétaire français, nommé M. Joret, y a construit des extensions qui devaient lui servir d'écuries et de remises. Ces grands espaces éclairés par des verrières ont été transformés en musée de la Préhistoire en 1930. D'après le site du musée, les publications sont peu nombreuses à ce jour. Nous avons relevé : en 1956, Collections préhistoriques, 108 planches. En 1959 : Touareg - Ahaggar. En 1983 : les costumes féminins de Tunisie, Par Benfoughal T. En 1984 : le trésor de Tin Hinan-Abalessa, par Mataoui F.Z. En 1990 : les bijoux algériens, par Benfoughal T. et par le même auteur, en 1993 : bijoux des Aurès. En 1996 : livret d'introduction au Musée (version arabe et française) et en 1997, un livre d'initiation à la Préhistoire pour les enfants, par Boudjebbour S.

K. T.

ADAPTATION THÉÂTRALE DE L'ŒUVRE DE YASMINA KHADRA

## De L'attentat au choc, l'image terrible de Tel-Aviv

PAR ROZA CHAOUI

L'attentat, œuvre du romancier algérien Yasmina Khadra, sera présentée dès le 23 avril sur les planches du Théâtre régional Abdelkader Alloula d'Oran (TRO). Cette pièce, adaptée par Mourad Senouci sous le titre Es-Sadma (le choc), sera jouée par une pléiade de comédiens de renom, à l'instar de Fadéla Hachemaoui, Abdelkader Belkaïd, Mohamed Himour et Bachir Hammouda, ainsi que de jeunes figures du mouvement théâtral de la région ouest du pays.

Cette œuvre, qui met en relief la juste cause du peuple palestinien, est mise en scène par Khoudi Ahmed, alors que la scénographie est signée Halim Rahmouni. Deux premières représentations de ce nouveau produit du TRO, ouvertes au



grand public, seront données les 29 et 30 avril à Oran avant l'entame d'une tournée nationale programmée par cette institution culturelle.

Cette nouvelle production du TRO intervient dans le cadre d'une initiative du ministère de la Culture visant à promouvoir le 4e art à travers l'adaptation théâtra-

le et scénique d'œuvres littéraires de romanciers algériens. La publication de L'attentat en 2005 avait été sanctionnée par des critiques favorables à l'écrivain algérien qui fut primé pour l'originalité et la dimension humaine de son roman. L'attentat figure parmi les cinq projets artistiques inscrits par le TRO. Deux productions littéraires, intitulées Jeu et Amour et La Citadelle de la Lumière, destinées l'une aux enfants et l'autre au public adulte, ont été déjà montées sur la scène du TRO.

Les deux autres pièces prévues portent, elles, sur un spectacle de marionnettes, En Nahla, et sur une adaptation de La Fenêtre de l'écrivain français Emmanuel Roblès (1914-1995), qui raconte l'histoire d'un fidaï algérien soutenu par une Française lors de la lutte de Libération nationale.

R. C.

CCF DE CONSTANTINE

## La condition de la femme en question



Le Centre culturel français de Constantine accueille demain à partir de 19 heures la représentation de la pièce de théâtre D'où vient le cygne ? de Randa El Kolli.

D'où vient le cygne ? Est la première œuvre dramatique de Randa el Kolli (Arts et Culture, Sétif).

D'où vient le cygne ? Est l'entrecroisement de chemins de trois femmes qui tentent de réinventer leur amère réalité ; victimes de conventions sociales ou de drame politique, tout semble les réunir et tout semble les séparer.

Ces femmes convoitent ce que les uns ont rejeté, ce que les autres ont perdu... Elles parlent mais ne s'entendent pas, elles se taisent et rêvent... Elles voient des cygnes tomber du ciel, elles les pleurent, les enveloppent dans des linceuls noirs -pénurie de linceuls blancs- et prient pour qu'ils «revivent». Elles les imaginent plongés dans un sommeil profond et espèrent assister à leur réveil, un jour, peut-être... Mais ce n'est qu'un rêve. Un rêve qui semble les effrayer...

**Fiche technique :**

**Mise en espace :** Hajar Bali

**Mise en musique :** Olivier Angèle (cf équipe GII p. 13)

**Avec :** Lerari Mohamed Arslane (comédien, Algérie), Adila Bendimered (comédienne, France Algérie), Djaber Debzi (étudiant, Alger).

EXPOSITION À MÉDÉA

## La révolution poétique en clichés



Une exposition de photos sur l'écrivain chilien Pablo Neruda sera organisée du 23 au 29 avril à la maison de la culture Hassan El-Hassani de Médéa. Initiée par l'ambassade du Chili à Alger, cette exposition permettra au public médéen de découvrir, à travers des clichés, le poète de l'exil, de l'errance et le grand voyageur que fut Neruda, de son vrai nom Neftali Ricardo Reyes Basoalto. Les nostalgiques de la littérature «révolutionnaire» pourront, à cette occasion, replonger dans l'atmosphère de cette grande époque des luttes populaires et ouvrières pour la justice et la démocratie.

## Cuisine

## Lasagne à la bolognaise



## Ingrédients:

12 feuilles de lasagne  
200 g de viande hachée  
4 tomates  
1 pincée de sucre  
2 oignons  
Herbes de Provence  
Thym, huile  
Sel, poivre  
1/2 litre de lait  
60 g de beurre  
2 c. à soupe de crème fraîche  
200 g de fromage râpé

## Préparation:

Dans une sauteuse, faire revenir les oignons émincés avec une noisette de beurre et un filet d'huile. Ajouter la viande et faire cuire en remuant régulièrement. Saler, poivrer. Ajouter les tomates épluchées et coupées en dés, la pincée de sucre, le thym, les herbes et un filet d'huile. Laisser mijoter environ 15 min. Rectifier l'assaisonnement au besoin et réserver. Préparer de la sauce béchamel : Dans une casserole, faire fondre le beurre, versez la farine et remuer vivement. Ajouter le lait petit à petit. Faire épaissir la béchamel. Ajouter la crème fraîche. Mélanger. Saler, poivrer. Etaler au fond du plat une fine couche de sauce bolognaise. Déposer par-dessus des plaques de lasagne de manière à recouvrir la sauce. Napper ensuite d'une couche de sauce bolognaise, puis d'une couche de béchamel. Saupoudrer de fromage râpé. Répéter l'opération sur 3 ou 4 rangées (selon la hauteur du plat). Terminer par une couche de béchamel et de gruyère. Enfourner pendant environ 20 à 30 min.

## Gâteaux croquants aux pommes

## Ingrédients :

6 pommes  
2 œufs  
75 g de farine  
60 g de sucre  
100 ml de lait  
25 g de beurre  
1 c. à soupe  
d'eau de fleur  
d'oranger  
1/2 sachet de  
levure chimique



## Préparation

Mélanger la farine, le sucre et la levure chimique, creuser un puits et ajouter les œufs préalablement battus à la fourchette, le beurre mou, le lait et l'eau de fleur d'oranger. Batta jusqu'à obtenir un mélange homogène. Eplucher les pommes et couper de fines lamelles. Les incorporer à la pâte au fur et à mesure. Mélanger et verser le tout dans des moules. Faire cuire environ 25 min dans un four préchauffé à 200°C.

## ACTIVITÉ PHYSIQUE

## Ne faites pas du sport le ventre vide

*Vous faites du sport ? Une alimentation équilibrée est essentielle pour profiter pleinement de votre activité. Mais à quel moment faut-il manger ? avant ou après votre séance ? Réponse d'une diététicienne.*

## Le petit déjeuner

Tout débute par le petit déjeuner qui est primordial pour bien commencer la journée et ce, que l'on fasse du sport ou non. Prenez-le comme vous voulez, en sortant du lit tranquillement, de façon plus précipitée sur le chemin ou en arrivant sur votre lieu de travail, mais ne le sautez pas !

## Si vous faites du sport à l'heure du déjeuner

Normalement, si vous avez pris un bon petit déjeuner votre organisme est capable de tenir jusqu'à la fin de l'activité sportive. Prévoyez toujours un moment pour déjeuner après, c'est important. Si votre premier repas a été très léger, faites une pause collation dans la matinée. Attention à ce qu'elle ne soit pas trop proche de votre heure de sport car la digestion demande une certaine forme



d'énergie et de l'oxygène. La collation ne doit pas être trop riche.

## Si vous faites du sport après le travail

Déjeunez correctement en évitant des plats trop riches qui demandent une longue digestion. Comme le souligne la diététicienne, il vaut mieux manger un aliment volumineux qui calmera plus votre sensation de faim, plutôt que de reprendre une deuxième barre de céréales. Ce sont les prises alimentaires anarchiques et répétées au cours de la journée qui font grossir, pas les repas équilibrés et un goûter. Dînez normalement après votre activité sportive. Votre organisme a besoin de récupérer. Quand celui-ci travaille, il vide ses réserves de sucre, ainsi vous permettez à vos muscles de se recharger.

## L'importance de l'hydratation

N'oubliez pas de boire avant, pendant et après l'effort. Vos urines doivent toujours être claires, c'est la preuve que vous vous hydratez correctement.

Ce ne sont pas trois ou quatre gorgées bues à la va-vite avant le sport qui feront que vous serez bien hydratée. L'hydratation fait partie d'une bonne hygiène de vie comme l'alimentation et elle doit être constante.

## L'alimentation d'un enfant sportif

Si la qualité de l'alimentation chez un enfant est primordiale pour son bon développement, elle revêt une importance toute particulière s'il pratique une activité sportive...

## Le petit déjeuner

Ne vous contentez pas du traditionnel lait chocolaté et d'une tartine. Les apports nutritionnels seraient insuffisants. Le petit déjeuner doit comprendre :

- Un fruit frais ou un jus. Variez les présentations pour éviter toute lassitude.
- Des céréales.
- Un laitage.
- Un produit sucré (fruit sec, confiture, miel, le sucre des céréales...).
- Une boisson.

## Les autres règles à suivre

- Ne faites pas manger votre enfant moins de 2 heures avant son entraînement.
- Les 2-3 jours qui précèdent un effort sportif, organisez son alimentation en 3 vrais repas et 2 collations (pause matinale et

goûter), composées de céréales ou d'un fruit et d'un laitage.

- Si l'entraînement a lieu après 17H, le dernier repas pris est trop lointain. Prévoyez alors une collation 2 h avant le début de l'exercice (un fruit, une barre de céréales...).

- Le soir et le week-end, composez les repas en fonction de ce que votre enfant n'aura pas mangé à la cantine : ajoutez des végétaux frais, un apport protéique plus ou moins important selon le menu du midi, des fruits et un laitage. Important tous les jours car il permet de tenir la matinée sans baisse de dynamisme ou de concentration, le petit déjeuner est primordial pour un enfant sportif.

- Pendant et après l'effort, habituez-le à boire beaucoup d'eau (évités les boissons sucrées, sans intérêt nutritionnel), sans attendre la soif.

- Même si le repas a lieu juste après, donnez à votre enfant une collation après l'entraînement (fruits secs, barre énergétique, yaourt et un verre de lait...).



## REMEDES DE GRAND-MÈRE

## Toux nocturne et gorge irritée



- Faites une infusion avec les pelures d'un oignon ou deux. Ajoutez un peu de miel pour sucrer.
- Buvez avant d'aller vous coucher.

## Contre le mal de dos



Prenez un bain très chaud dans lequel vous avez versé un plein flacon d'aspirine effervescent ainsi qu'une poignée de thym et détendez-vous le plus possible. A la sortie du bain, séchez au sèche-cheveux les zones douloureuses.

## Contre les poux



Laquez les cheveux de vos enfants, car les lentes ne peuvent pas adhérer aux cheveux et les poux n'aiment pas l'odeur.

## Apaiser une foulure



Le soir, avant de vous coucher, faites macérer de l'ail dans de l'huile. Massez doucement jusqu'à ce que la partie douloureuse soit bien huilée, puis mettez un bandage.

## ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

### 1945 Haro sur les maisons closes



Marthe Richard fut une prostituée dont la loi de fermeture des maisons closes en France en 1946 porte le nom. Elle fut aussi aviatrice. En 1945, héroïne des deux guerres, elle fut

élue conseillère dans le 4<sup>e</sup> arrondissement de Paris sur la liste de la Résistance Unifiée. Le MRP voulant légiférer contre la prostitution, elle tenta de vendre son influence au conseil municipal auprès des proxénètes, qui refusèrent. Alors elle déposa le 13 décembre 1945 devant le conseil municipal un projet pour la fermeture des maisons closes. Sa proposition fut votée et le préfet Charles Luizet décida de fermer les maisons de la Seine dans les 3 mois. Encouragée, Marthe Richard, bien que vivant avec un proxénète, commença une campagne de presse pour le vote d'une loi généralisant ces mesures. Votée ce jour, le fichier national de la prostitution fut détruit et environ 1.400 établissements furent fermés, dont 180 à Paris. La prostitution est alors une activité libre ; seules sont interdites son organisation et son exploitation - le proxénétisme - et ses manifestations visibles.

### 1975 La guerre civile éclate au Liban

Après l'assassinat d'un garde du corps du phalangiste Pierre Gemayel, les milices de ce dernier provoquent l'incident d'Aï Remmaneh : 27 palestiniens sont massacrés dans un bus. Déjà victime d'un climat de violence quasi quotidienne, le Liban s'enfonça à partir de cette date dans la guerre civile. Créées par Gemayel en 1936, les Kataëb - phalanges armées maronites d'inspiration franquiste - s'opposent aux nationalistes et aux progressistes



arabes. Le territoire se partagera rapidement entre les deux camps qui s'affrontent dans les rues et multiplient les massacres. L'Etat libanais, dont la crédibilité a été déjà affectée ces dernières années par des crises internes, n'est pas en mesure de réagir : une barrière est-ouest va alors s'ériger entre chrétiens et arabes.

### 1992 Repéré à cause d'un héritage



La vie de Touvier prend un nouveau cours avec la création du SOL et de la Milice II infiltre la Résistance, interroge des prisonniers, dirige des rafles, pille des biens et venge Henriot en faisant fusiller sept juifs à Rillieux-la-Pape, le 29 juin 1944. En août 1944, Touvier reste au siège de la Milice à Lyon, 5, impasse Cathelin. Il ne suit pas les Allemands. L'abbé Stéphane Vautherin le conseille et obtient de lui la libération de prisonniers. Il lui offre son premier asile clandestin en septembre 1944. Commence pour Touvier une fuite loin de Lyon : une pension de famille (achetée 300.000 francs) offre un abri à Montpellier. La volonté de recueillir sa part d'héritage, ce que les peines accessoires interdisent, l'amène à se découvrir. Les multiples démarches en sa faveur de Mgr Duquaire, protecteur et ami du couple Touvier, aboutissent le 23 novembre 1973 à un décret de grâce du Président Pompidou. Les associations de résistants portent plainte en novembre 1973 contre Touvier pour complicité de crime contre l'humanité, ce que justifient l'assassinat des époux Basch et la fusillade de juifs à Rillieux-la-Pape. Lors de son procès, en 1994, la chambre d'accusation conclut ce jour par un non-lieu qui suscite une vive émotion. Le procureur général de Paris, Pierre Truche, forme un pourvoi devant la Cour de cassation qui casse cet arrêt de non-lieu le 27 novembre 1992. La Cour d'assises des Yvelines juge Touvier et le condamne à la réclusion criminelle à perpétuité.

## LE CARNET DU MIDI

### 1930 CHERIF BELKACEM Numéro 2 du FLN, du temps de Boumediène



Né le 10 juillet 1930 à Aïn El Beida (Constantine), Chérif Belkacem fait toutes ses études secondaires au lycée de Casablanca (Maroc) où il obtient son baccalauréat. Tout en poursuivant ses études supérieures en droit, il remplit les fonctions de répétiteur au lycée Moulay Hassan. Militant de l'UGEMA et du FLN, il devient le représentant des étudiants algériens au Maroc. Il gagne ensuite les rangs de l'ALN dans l'Oranie (wilaya V) où il devient chef de la région de Sabra (Turenne), puis commandant par intérim de la zone

de Tlemcen jusqu'à la fin de 1959, date à laquelle il est intégré au PC de la wilaya V, à la frontière algéro-marocaine où va se constituer le fameux groupe d'Oujda. Au début de 1961, il est nommé responsable du PC ouest de l'Etat-major. A moment du cessez-le-feu, le commandant Djamel comme il se faisait appeler, est nommé commandant du groupe opérationnel ouest (Oranie et Tindouf) jusqu'à son élection comme député de Tlemcen le 20 septembre 1962. Premier questeur dans la première assemblée constituante proche du colonel Boumediène, il devient ministre de l'Orientation nationale dans le gouvernement Ben Bella formé le 27 septembre 1962, jusqu'à l'éviction de ce dernier. Membre du CC du FLN le 23 avril 1964, il préside la clôture du VI<sup>e</sup> congrès de l'UGEMA, devenue UNEA (3 au 16 août 1964). Partisan du coup d'Etat du 19 juin 1965, il est chargé le 20 juin du département information qu'il cumule avec l'Orientation nationale, jusqu'au 10 juillet 1965. Membre du Conseil de la révolution, coordonnateur du «secrétariat exécutif du parti» du 17 juillet 1965 au 10 décembre 1967, il est nommé le 8 mars 1968 ministre d'Etat chargé des Finances et du Plan. C'est sous son autorité qu'est élaboré le premier plan quadriennal 1970-1973, qui lance l'industrialisation de l'Algérie. Il quitte ce ministère le 17 mars 1970 pour présider le Conseil national économique et social (CNES), après la mise à l'écart de Kaïd Ahmed en décembre 1972, premier maillon du groupe d'Oujda à céder, c'est à Chérif Belkacem que Boumediène confie la tâche de reprendre en main le FLN et de consolider ses structures afin d'instaurer une osmose entre le parti et l'Etat. Demeuré ministre d'Etat, il apparaît alors comme le numéro deux du régime. En 1972 et 1973, il anime ses commissions nationales de la révolution agraire et de la gestion socialiste des entreprises, «les deux organes de matérialisation de la révolution socialiste en Algérie», selon ses dires. Mais son étoile ne cesse de décliner. Avec la mort inexplicable du ministre de l'Intérieur, Ahmed Medeghri, dans un «accident de la circulation» survenu en décembre 1974, le groupe d'Oujda, qui s'est emparé du pouvoir en 1965 a vécu. En 1975, des rumeurs insistantes attribuant à l'épouse de Chérif Belkacem la publication d'un livre à scandale intitulé Les nuits folles d'Alger, Boumediène profite de cette situation pour évincer son compagnon du Conseil de la révolution, puis pour supprimer son ministère d'Etat le 16 juillet 1975. Jugé indésirable, il quitte subrepticement l'Algérie pour s'installer en Europe, il rompt avec toute forme d'action politique jusqu'au lendemain des émeutes d'octobre 1988. Le 23 octobre, il est signataire d'une déclaration de dix-huit grands noms du FLN retirés de la scène politique, remise au président Chadli pour lui demander de convoquer une conférence nationale destinée à définir le contenu des réformes démocratiques. Invité de l'émission télévisée «Transparence» à Alger le 17 novembre 1990, ce «dinosaur» du FLN nous apprend que son «cancer ne le fait plus autant souffrir» et qu'il a l'intention de se réengager dans l'action politique.

carnetdumidi@lemidi-dz.com

## A LA RECHERCHE DU TEMPS PASSÉ

# L'architecture algérienne II

De la leçon de la Casbah avec ses ruelles étroites, ses façades apparemment dépourvues de fenêtres, les puits profonds de ses patios, le Corbusier avait retenu des immeubles très élevés, linéaires, surmontés d'une route à grande circulation. Et c'était la logique même. Dans les ruelles étroites, il avait vu «ombre et fraîcheur», protection d'une circulation piétonne, pas de bruits de moteurs et de portières ni d'odeurs, de vapeurs d'essence. Il avait traduit : «Galerias intérieures» ou galeries sous portique protégées du soleil trop ardent courant le long des façades de ses immeubles.

Dans les façades presque nues d'où pourtant il avait très bien remarqué ces petites fenêtres-regards qui les persèment, si discrètes qu'elles échappent généralement aux yeux des simples curieux et qui, par leurs dispositions biaisées, permettaient aux femmes, même les plus recluses, de voir toute la longueur de la rue, il avait retenu: Pas de vis-à-vis. Le «vis-à-vis»

c'est cette gêne lorsque l'on ouvre sa fenêtre de s'apercevoir que le voisin d'en face non seulement peut vous voir, mais peut voir jusqu'à l'intérieur de votre chambre. Et il avait traduit : «Immeubles tournés vers l'espace et dépourvus de vis-à-vis». Il admirait qu'en la Casbah, la solution «intimité», la solution «éclairage», aient été toutes deux résolues par les patios tandis que la solution «urbanisme» que l'on recherche aujourd'hui en espace piétonnier entourant et préservant les immeubles modernes ait été résolue par des ruelles et cela avec des moyens non modernes.

Les terrasses de la Casbah, «comme un magnifique escalier gigantesque, descendant à la mer et d'où l'on voit l'espace, la mer», Le Corbusier remplissait leur emploi par ses appartements face au paysage. Aussi, son toit se trouvant libre d'emploi, pouvait à son tour tenir le rôle de ces routes à grande circulation qui, au temps de la naissance de la Casbah, n'existaient pas encore.



DIVISION II  
(MISE À JOUR)  
**MCO-CSC**  
entre frères  
ennemis

Les Constantinois amateurs de football vibrent, depuis plusieurs jours, au rythme des préparatifs pour le match des "frères ennemis", un des événements sportifs majeurs dans la cité du Vieux Rocher, en l'occurrence le derby entre le MOC et le CSC. Prévue lundi au stade Chahid Hamlaoui pour le compte de la mise à jour du championnat national de D2 dont 4 matches sont au programme d'aujourd'hui, cette confrontation entre deux clubs aux ambitions opposées suscite toujours la passion des supporters des deux clubs mythiques de la ville de Constantine.

**PROGRAMME**

**Aujourd'hui à 14h30 :**  
MOC - CSC  
WAT - OMA  
ESM - SAM  
USMS - JSMS

FOOTBALL : 26<sup>E</sup> JOURNÉE DU CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE

# Derby algérois MCA-CRB, l'ESS en déplacement à Blida

*Le derby algérois MCA-CRB constitue l'affiche de la 26<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de football (Div.I), prévue aujourd'hui, alors que le leader sétifien, l'ESS, effectuera un périlleux déplacement chez l'USM Blida qui lutte pour le maintien.*

Le stade de Bologhine sera le théâtre du match entre le Mouloudia et la formation de Laâqiba, une confrontation qui a toujours tenu en haleine les supporters des deux équipes. L'autre match de la journée qui attire l'attention opposera l'USM Blida qui végète au fond du classement (16<sup>e</sup> et avant-dernier) à l'Entente de Sétif qui a pris une sérieuse avance sur ses concurrents directs dans la course au titre de champion. Les coéquipiers de l'interna-



Périlleux déplacement du leader, l'ESS, à Blida qui lutte pour son maintien.

Ph/D.R.

tional Slimane Raho sont en tête du classement (44 points) et comptent 3 matches en moins par rapport au CABB Arréridj (2<sup>e</sup> avec 40 pts), deux en moins par rapport à la JSM Béjaïa (3<sup>e</sup>- 39 pts) et un match en moins par rapport à la JSK (4<sup>e</sup> avec 38 pts). Alors que le CABB Arréridj est exempt de cette journée, les deux autres prétendants au titre, la JSM Béjaïa et la JS

Kabylie, joueront tous les deux hors de leurs bases et risquent fort de laisser des plumes face à des équipes mal classées cherchant coûte que coûte à grappiller des points. Les Béjaouis se rendront à El Khroub pour affronter l'ASK qui occupe la 13<sup>e</sup> place du classement, à quatre points du 1<sup>er</sup> relégable, le MC Saïda. Ce dernier accueillera justement la JSK et n'aura comme

objectif que de décrocher la victoire s'il veut espérer sauver sa peau en Division I. Deux autres matches, sans enjeu particulier, opposeront à Chlef l'ASO à l'USM Alger, et au stade de Ziou le NA Hussein Dey à l'USM Annaba. Une victoire de l'une ou de l'autre équipe, dans ces confrontations qui s'annoncent, elles aussi, passionnantes, permettrait aux vainqueurs d'améliorer leur position au classement général. Enfin, deux matches à huis clos auront lieu lundi. A Kouba, le RCK, lanterne rouge, accueillera le MC El Eulma (8<sup>e</sup>), alors qu'au stade du 1<sup>er</sup> Novembre d'El Harrach, l'USMH (11<sup>e</sup>) jouera face au MSP Batna (14<sup>e</sup>).

**PROGRAMME****Aujourd'hui (14h30):**

ASK - JSMB	USMB - ESS
ASO - USMA	USMH - MSPB
MCA - CRB	(huis clos)
MCS - JSK	<b>Exempt:</b> CABBA
NAHD - USMA	
RCK - MCEE	(huis clos)

MCS - JSK CET-APRÈS-MIDI À SAÏDA

## La deuxième place en ligne de mire

Après plus de deux semaines de trêve forcée, la formation de la JSK renouera cet après-midi avec la compétition nationale avec un déplacement périlleux du côté de Saïda pour affronter le Mouloudia local, dans une rencontre avec des objectifs diamétralement opposés pour les deux équipes. En effet, si les Canaris qui retrouvent le championnat national après près de trois semaines d'absence sont quelque peu désabusés suite à leur élimination prématurée en ligue des champions d'Afrique, les coéquipiers d'Achiou misent beaucoup sur le championnat pour éviter une saison à blanc avec cette place sur le podium synonyme d'une par-

ticipation à une joute internationale la saison prochaine. A cet effet, la confrontation de cet après midi face au MCS se présente comme une réelle aubaine pour les Canaris de décrocher la seconde marche du classement, notamment du fait que les poursuivants directs du leader l'ESS, en l'occurrence le CABBA et la JSMB seront appelés à se déplacer cet après midi. Mais pour cela, la JSK qui ne devra d'ailleurs pas se fier aux résultats de ses concurrents directs, devra aller chercher les points de la rencontre face à une équipe de Saïda qui semble avoir repris des couleurs ces dernières semaines et qui sera difficile à manier dans son antre fétiche, surtout du fait

que les Saïdis luttent toujours pour leur maintien parmi l'élite. Des Kabyles qui restent, pour rappel, invaincus en championnat après 12 journées et qui comptent bien préserver leur invincibilité.

Côté effectif, la JSK sera sérieusement revigorée par le retour de Meftah. Toutefois, elle sera diminuée par l'absence de son libéro de charme, le Malien Drissa Coulibaly qui purgera une suspension automatique pour cumul de cartons. Une absence qui risque de causer des soucis à l'entraîneur Lang. La JSK n'aura donc pas droit à l'erreur cet après midi, si elle veut vraiment rester accrochée au podium.

L. M.

ACHIYOU :

## «On a les moyens de revenir avec les trois points»

*L'attaquant de la JSK est très confiant à la veille d'affronter le MCS. Il estime que ses coéquipiers ont digéré l'élimination amère en ligue des champions africaine et qu'ils sont désormais totalement concentrés sur le reste du parcours en championnat, à commencer par ce match capital face au MCS.*

*Un match important vous attend cet après midi face au MCS. Comment appréhendez-vous cette confrontation ?*

Comme toute rencontre, on s'attend à un match très difficile.

Une équipe du MCS connue pour être intraitable à domicile et qui mettra à profit la venue d'une équipe comme la JSK pour rester sur sa lancée et poursuivre sa lutte pour le maintien.

Pour notre part, je pense qu'on s'est très bien préparé pour cette confrontation. On a d'ailleurs fait le déplacement il y a deux jours en passant par Oran pour peaufiner la préparation et éviter la fatigue d'un déplacement le même jour.

Le moral est au beau fixe et on est parfaitement prêt pour cette empoignée.

*Justement, en parlant de moral, pensez-vous que vous êtes totalement remis de votre élimination et de ce voyage en Libye ?*

Parfaitement. On est des professionnels et on est obligé de gérer de telles situations.

Il faut savoir qu'on avait vraiment rien à perdre en allant affronter le Ahly de Tripoli après la défaite du match aller qui avait considérablement réduit nos chances de qualification, ce qui a atténué l'amertume de cette élimination.

Autre point important, c'est un match de championnat qu'on va disputer et on a des objectifs à atteindre, ce qui est à mon

avis une motivation supplémentaire qui nous a fait oublier cette sortie prématurée en ligue des champions d'Afrique.

*En championnat, la JSK reste sur une série de 12 matches sans défaite, on peut s'imaginer que l'un de vos objectifs est de poursuivre cette série en allant chercher un bon résultat cet après-midi du côté de Saïda ?*

Effectivement. Je ne dis que ça sera une sinécure d'aller chercher un bon résultat cet après-midi à Saïda, mais je pense qu'on a tout de même ce statut à défendre d'équipe invaincue en championnat depuis le mois de décembre dernier, c'est-à-dire près de cinq mois maintenant. C'est pour vous dire qu'on a vraiment l'intention de revenir avec un résultat positif et qu'on a surtout le moyen de le faire.

*A la veille de cette rencontre, on ne cesse de parler du côté de la JSK de cette deuxième place que vous voulez acquérir dès cette dixième journée. On en déduit par là que vous visez carrément la victoire à Saïda ?*

J'estime que viser les trois points est tout à fait légitime pour une équipe comme la JSK qui vise le podium certes, mais qui n'a pas aussi dit son dernier mot en championnat.

A cet effet, il est de notre devoir de toujours viser haut. Néanmoins, il faut savoir que jouer pour les trois points ne veut aucunement dire qu'on sous-estime cette équipe de Saïda.

Loin s'en faut, c'est une équipe qu'on prend très au sérieux et le point qu'elle vient de ramener la semaine dernière face au CRB est la preuve que c'est un sérieux concurrent qui évoluera en sus devant son public. Maintenant à nous les joueurs de faire la différence et de traduire sur le terrain nos ambitions.

L. M.

Pub



LE MATCH DU JOUR : MCA-CRB

# Deux monstres dans un carré vert

*Les confrontations entre Mouloudéens et Belouizdadis ont toujours produit un bon spectacle. La rivalité éternelle et fraternelle entre les deux équipes a toujours engendré du beau jeu.*

PAR MADANI Y.

Le CRB voudrait s'offrir le MCA pour continuer sur la bonne voie et donner du même coup de la joie à ses fans qui attendent de leur équipe un exploit à Bologhine. Mais, les Vert et Rouge ne l'entendent pas de cette oreille. Ils sont décidés à se racheter auprès de leur public après l'humiliation subie face à l'USMA. Certes, la dernière défaite contre les Annabis n'a pas été du goût des Chnaoua, mais ces derniers n'ont toujours pas oublié l'échec contre le frère ennemi de Soustara et exigent la victoire cet après-midi, vaillat que vaillat. Sur la pelouse du stade Omar Hamadi de Bologhine, les coéquipiers de Boumechra vont recevoir le Chabab dans un derby qui s'annonce, donc, explosif. La fièvre du choc n'a pas cessé de monter depuis des jours, jusqu'à atteindre son paroxysme. Tous les



Les matches entre le MCA et le CRB ont toujours tenu leurs promesses.

Algérois attendent avec impatience ce rendez-vous. Le CRB veut battre les Mouloudéens, histoire de renforcer sa position dans le classement. Mais, les compères de Benie ne comptent pas laisser se réaliser le rêve des Rouge et Blanc. Ils sont décidés à mettre tout en œuvre pour que le Doyen montre, encore une fois, sa suprématie et que la défaite contre l'USMA n'a été qu'une erreur de parcours qui a été vite rectifiée. Ce qui est certain, c'est que les confrontations entre les gars de Laåkiba et ceux de Bab El Oued ont toujours été très disputées. Le Chabab s'est bien préparé pour l'événement. Alors que le MCA n'a vu son coach revenir à la maison que vendredi dernier, car, Alain Michel n'était pas dans son assiette,

comme il nous le dira : « Je voulais prendre un peu de recul et c'est pour cela que j'ai prolongé mon séjour. D'ailleurs, j'ai avisé mon président dans ce sens. » Pour ce qui est de la partie de cet après-midi, il ajoute : « On tentera par tous les moyens de garder les trois points à la maison. J'espère que le groupe sera dans son grand jour. » Le coach des Vert et Rouge souhaite que ses capés fassent un beau match. Il a raison d'espérer, surtout qu'il aura une énième occasion de revoir son équipe type, car il ne pourra pas compter sur les services ni de Younès, ni de Badji qui ont subi deux interventions chirurgicales. Egalement, on notera l'absence de Bénie depuis qu'il s'est envolé chez lui pour voir sa femme qui a accouché. Néanmoins, malgré tout, les Mouloudéens croient dur comme fer que le gain de la partie restera à la maison. Pour eux, le MCA a toujours été le « Roi » d'Alger et le prouvera aujourd'hui. Cette suprématie des Vert et Rouge poussent ces derniers à redoubler d'efforts pour maintenir la cadence. En somme, les Chnaoua comptent sur leur équipe fétiche pour continuer à prouver que le Mouloudia n'est pas un roi déchu.

M. Y.

DÉFAITE DE L'ENTENTE DE SÉTIF FACE À L'ES TUNIS EN LIGUE DES CHAMPIONS ARABE

## Un simple accident de parcours...

PAR FADEL DJENIDI

Méconnaissables sur toute la ligne, les camarades de Lazhar Hadj Aïssa se sont inclinés samedi dernier at home face à l'Espérance sportive de Tunis sur un score de un but à zéro, en phase aller de la demi-finale de la ligue des champions arabe. Lors de cette empoignade qui s'est jouée devant des milliers d'inconditionnels sétifiens qui se sont déplacés malgré le froid glacial et la neige qui s'est abattue sur la "capitale du football algérien", les protégés de Azzedine Aït Djoudi n'ont pu battre le onze Sang et Or tunisien venu avec la ferme détermination de faire la différence en dehors de ses bases. Un petit point récapitulatif sur ce match en demi teinte, nous renvoie d'abord sur les choix tactiques du coach sétifien qui semblait être en déphasage total avec la réalité du terrain. Chose qui au demeurant a permis aux coéquipiers de l'excellent keeper Kasraoui d'occuper les espaces et, partant, imposer une supériorité sur la pelouse. Les parades de l'ex-usmiste Eneramo ou encore la facilité de pénétration dont a joui l'excellent Bienvenu cachent mal la mauvaise prestation de la défense sétifienne acculée depuis les premières minutes de la partie par le trio d'attaque Espérantiste. En revanche, le compartiment offensif conduit par Lazhar Hadj Aïssa a manqué de réalisme et a fini par s'écrouler face à un bloc de béton défensif composé notamment par le trio Derbali, Souissi et El Abdi. Il faut souligner à cet effet que la non titularisation des Nabil Hemani et Adiko Rémy- deux cartes maîtresses qui étaient à la disposition du coach Aït Djoudi- a joué en défaveur du onze sétifien qui aurait pu faire la différence dès les premières minutes de jeu, estime-t-on du côté de Ain Fouara.

Autre point négatif relevé lors de cette rencontre: la mauvaise préparation psychologique des camarades de Djediet Lamouri, qui, faut-il le souligner, sont soumis depuis plusieurs semaines déjà à une énorme pression du public. Les Ambanes et consorts se sont tout simplement effondrés après la demi-heure de jeu laissant leur adversaire dominer la partie.

Le staff technique sétifien ne dispose que d'une quinzaine de jours pour remédier à la situation et une victoire des doubles champions arabes en terre tunisienne ne relève pas de l'exploit. La mauvaise prestation de l'Entente de Sétif à domicile face à l'EST n'est qu'un simple accident de parcours compte tenu des potentialités énormes que recèle le club algérien. Faut-il encore rappeler que les deux formations se valent et occupent la tête du classement dans les championnats de 1re division des deux pays. Notons enfin que le l'EST affrontera ce mercredi l'Etoile Sportive du Sahel en coupe de Tunisie alors que l'Entente de Sétif croisera le fer aujourd'hui avec l'USMBlida en championnat national de D1. Les deux formations se retrouveront le 26 avril prochain à Tunis au stade El Menzah.

F. D.

... FACE À FACE ... FACE À FACE ... FACE À FACE ... ... FACE À FACE...



DAOUD (MCA):

## «IL FAUT GAGNER»

*Le milieu récupérateur du Doyen justifie l'irrégularité des résultats de son équipe. Il pense que la victoire, cet après-midi, est impérative.*

*Cet après-midi, le MCA va négocier son derby contre le CRB. Comment le voyez-vous ?*

Un match qui a toujours été disputé. Quand les deux équipes se rencontrent, c'est le choc. Un derby qui a son cachet comme toujours. Tout est beau que ce soit dans les gradins ou sur le terrain. Une belle affiche. Qui va l'emporter ? Restons sportif et disons que le meilleur gagne. Cela dit, je tiens à dire que ce n'est pas normal de vivre des coupures répétées. Aucun cham-

piennat n'a une trêve comme la notre. N'empêche, qu'on va relever le défi et se sacrifier, c'est clair.

*Avant de parler de cette affiche, on aimerait savoir quel sera le secret de la réussite pour un joueur ?*

Le secret du foot, c'est de jouer simple. Si un milieu de terrain cherche du soutien et le trouve, il n'a pas besoin de dribbler, surtout en arrière où il pourrait perdre le ballon, ce qui sera néfaste pour son équipe.

*A votre avis, pourquoi le MCA vit-il cette irrégularité dans les résultats ?*

C'est vrai, qu'on a perdu des matches bêtement. Quand il a fallu gagner des matches, on ne l'a pas fait. Cela dit, ce qui m'inquiète moi, c'est le fait de ne pas pouvoir bien jouer. Et cela, pour une simple raison: le souci de la stabilité. S'il y a cela, tu peux travailler dans la sérénité et ramener de bons résultats.

*Revenons au choc de cet après-midi; le MCA accueillera le CRB à Omar Hamadi. Comment appréhendez-vous cette partie ?*

C'est un derby. Donc, on ne peut savoir ce qui se passera sur le terrain. Ce qui est certain, c'est qu'on n'est pas prêt de céder le moindre

point à la maison. En plus, c'est une opération de rachat qu'on va devoir bien réaliser.

*Croyez-vous que l'humiliation contre l'USMA a été mise aux oubliettes ?*

Si on veut aller de l'avant, il faut mettre oublier les matches déjà joués.

Que ce soit de bons résultats ou pas, il faut se concentrer sur ce qui reste dans le parcours.

Cependant, je dois vous avouer que la défaite contre l'USMA est restée à travers de notre gorge. Raison pour laquelle on veut l'effacer par une victoire cet après-midi afin de donner du bonheur à nos fans.

M. Y.



ALEX (CRB):

## «LE MCA EST PRENABLE»

*L'un des sociétaires du Chabab a voulu donner son avis sur le derby de cet après-midi, mais avant il a voulu revenir sur la partie contre le MCS lors de la dernière journée.*

*Après que vous ayez accroché l'USMB chez lui à Blida, tout le monde attendait de vous de confirmer chez vous...*

Et voilà qu'on se retrouve contraints au partage de points avec le MCS. Qu'est-ce que je

peux vous dire, si ce n'est que les Saïdis étaient plus volontaires. Ils ont cru jusqu'à la dernière minute. Raison pour laquelle on se doit de récupérer les apoints perdus aujourd'hui.

*Comment se présente pour vous le match contre le MCA aujourd'hui ?*

C'est un match difficile comme les autres rendez-vous qui nous attendent; cela dit, il faut s'armer de patience et

d'atouts pour sortir victorieux de la partie.

*Quel serait le scénario idéal pour contrer les Mouloudéens ?*

C'est simple. Il ne faut pas faire de calculs. Rentrer sur le terrain, avec la conviction de marquer d'entrée. Ne pas laisser l'adversaire souffler et multiplier les attaques. Même s'il faut le dire, le derby a toujours un cachet spécial. Donc, on aura la rage dans les deux camps. Celui qui profitera des

erreurs de l'autre aura le dernier mot. Ça se jouera sur des détails, c'est clair.

Le MCA veut se racheter après son humiliation subie face à l'USMA...

Chaque équipe veut se racheter. Eux de la défaite contre l'USMA, nous du nul face au MCS. Donc, chaque camp fera le maximum pour décrocher la victoire. On fera en sorte que cette dernière sera de notre côté, Inchallah. Ce qui est certain, c'est que le MCA est prenable.

M. Y.

### BASKETBALL (MISE À JOUR) WABAB-GSP et ASPT-TA-TRBB à l'affiche

PROGRAMME :

Aujourd'hui :

16h00 WB Ain-Bénian - GS Pétrolier

17h00 TRB Blida - ASPTT Alger

HANDBALL (TOURNOI DE DJERBA)

### L'Algérie termine 3<sup>e</sup>

La sélection algérienne juniors de handball, a pris la 3<sup>e</sup> place du tournoi international de Djerba (Tunisie), après sa victoire, sur son homologue libyenne par (29-21) en match de classement disputé samedi. Les jeunes algériens avaient été battus, vendredi, en demi-finale par la Tunisie (28-30). Cette dernière affrontera en finale l'Egypte victorieuse de la Libye (27-20) dans l'autre demi-finale. Lors du 1<sup>er</sup> tour de cette compétition, l'Algérie s'est imposée devant l'équipe de Djerba (38-24), avant de concéder une défaite face à la Libye (30-27).

Mots Fléchés N°139

Fera un mélange Griffe	Genre de grives Gibier de DCA	Niais Equipe le voilier	Renfort de sabot Lettre	Dope Apparaît	Toutes petites	Distingué Lieu de grillards
Informaient Paragraphe					Pureté de pierre Enamourée	Tord de linge
				Souillée D'usage courant		
Titit Lyonnais Fieftin		Recousues Invoquer dieu		Image de blancheur Défini par la loi		Accumulateur
Aride	Rampants Rondelet	Mamelle de vache Faire paraître			Cours italien Disaient sans mot	
		Régime forcé Pâtisserie		Prince arabe Supprime		
Bien cuite Belle-mère			Moi sur le divan Explose	Partie de molécule Aspect général	Partie d'archipel Céréale	Drogue dure
Pièce de construction	Lieu de pâture Provoqua		Strabilisera Devenue glabre		Refuge de lièvre Île des Rhétails	Faisait un choix
Solution Bon début de set		Vieux sup- plice Travail dur		Bramera Coléreux		
		Overdose d'alcool Noyau de cellule			Cours du Caire Sortis de l'une	
Supprimera truc de bricoleur				Béquille Argon de formule		
			Semblable Machine à filer		Ville sur la Tille Fierté de coq	
Coiffure de mariée	Adoré			Rote Négation		
		Autrefois S.D.N. Terme de tennis		Strontium au labo Saisis		Poudre d'é- corce pour cuir
Couvée	C'est le césium	Scintiller Beryllium en chimie			Temps de moissons Parcouru	
				Souverain ottoman		
Marteau de cou- vreur				Transparent		

Les Entrecroisés N°139

01															
02															
03															
04															
05															
06															
07															
08															
09															
10															
11															
12															
13															
14															
15															

Mots de 4 lettres  
TINY

Mots de 5 lettres  
HANNA  
LEDUC  
PERCY  
WELLS

Mots de 7 lettres  
TORONTO

Mots de 8 lettres

BRIGHTON  
COLD LAKE

Mots de 10 lettres  
MORINVILLE  
PEACE RIVER  
RAINY RIVER  
SHERBROOKE

STRATHOMRE  
SUMMERSIDE  
VALLEYVIEW  
VALPARAISO

Solutions Mots Fléchés N°138:

P S P F S L A  
R E C A P I T U L A T I O N  
N A V I G A T E U R S I  
I D I O T E S C R I S E S  
U R N E T O T A L E S  
C L O S R E L U L A N  
E T S E V I R I E Z O  
I T E R A T I V E S E A U  
T E P I N E S A B R E  
D E A L E R S O U D U R E  
G A R A S P E U O S  
I M I T A I E N T L I S  
A R A S P I E G E R E Z  
B R A I H A V R E A R E  
G T I A R E N A N A R  
C A B I L L E S O  
C R U M E N E U E V E  
C I G A R E S I L A L U  
N L E O A S I S O R  
K E P I T I R R O U G E  
S E N T E N C I E U S E S

Solution Mots Croisés N°126 :

Horizontale :  
OBSERVATOIRE  
ROULOIR\*BREN  
GUEULERAIENT  
ATT\*L\*AN\*SOU  
NUTRITION\*NB  
ORE\*NASSESE\*E  
GE\*A\*GOMMIER  
E\*OR\*UNI\*VS\*  
NON\*RENEGATS  
ENCLOSE\*E\*OU  
ST\*EUS\*LAICS  
E\*TAXERAIS\*E

Les pays du monde

**Iran**  
L'Iran, officiellement la République islamique d'Iran, est un pays d'Asie occidentale (ou centrale). Sa capitale est Téhéran, sa langue officielle le persan et sa monnaie le rial. Le calendrier officiel est le calendrier persan. L'Iran était aussi connu par le nom de Perse internationalement jusqu'en 1935. Le pays a une superficie de 1.648.195 km² et une population de plus de 70 millions d'habitants. Avec un produit national brut de 570 milliards de dollars en 2005, il constitue la deuxième économie de la région. Son produit intérieur brut par habitant s'élève à 8.400 dollars. L'Iran est le 4e producteur de pétrole au monde et le 2e exportateur de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Il dispose aussi de la 2e plus grande réserve en gaz naturel, après la Russie, et en est le 6e producteur.

Pub

**Midi Libre**  
**RECRUTE**  
**DES JOURNALISTES**  
**CORRESPONDANTS**

Pour les wilayas d'Alger, Boumerdès, Tipasa, Béjaïa, Oran, Chlef, Médéa, Mostaganem, Skikda, EL Bayadh, Djelfa, Ghardaïa et Biskra. envoyer demande avec cv au fax : 021.93.65.88 ou par e-mail : direction@lemidi-dz.com

Mots Croisés N°127

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement :

1. Pudeur excessive
2. Enlèveras - Orifice extérieur du rectum
3. Jours - Envie intense et pressante de qqch
4. Tisane - Représenta de façon parfaite
5. Têtes
6. Chef des armées sudistes pendant la guerre de Sécession - Port de Phénicie - Rhésus
7. Lâchés - Homme d'Etat chinois (1893 - 1976)
8. Conjonction - Pronom personnel - Baignoire
9. Poteaux - Degré de qualification d'une ceinture noire
10. Rejetai - Petit poisson
11. Seraient
12. Région aride d'Iran et d'Afghanistan - Double voyelle

Verticalement :

1. Parler en projetant de la salive
2. Sa capitale est Salt Lake City - Liquide - Neuf
3. Se donner beaucoup de mal pour parvenir à un résultat - Céréale
4. Colère - Argile
5. Surnom de Napoléon III - Titane
6. Nom générique des glucides hydrolysables - Possédasses
7. Chien d'arrêt anglais - Aptitude, talent à faire qqch
8. Déca - Dieu grec de la Végétation - Fleuve de l'Afrique du Nord-Ouest
9. Faire augmenter de volume - Enjoué
10. S'élançais avec violence - Habitude excentrique
11. Déesse égyptienne - Genre littéraire et musical arabe - Dans la rose des vents
12. Tricheur

Le FOUILLIS N°138

C	F	E	N	E	T	R	E	H	C	N	A	L	P	H
R	E	L	I	U	T	N	E	V	U	A	E	D	I	R
E	I	I	A	N	O	I	T	A	R	O	C	E	D	
L	R	U	N	I	A	R	R	E	T	U	O	E	C	C
B	E	E	T	S	I	P	A	T	C	N	T	L	E	E
U	S	S	E	E	C	R	A	H	S	C	U	R	A	E
E	I	A	R	T	B	O	E	T	E	M	A	R	G	N
M	O	L	I	R	C	R	R	T	I	M	M	A	O	I
D	B	O	E	O	P	U	I	N	I	O	F	R	U	M
N	A	N	U	P	C	H	A	Q	I	F	B	E	T	E
O	L	R	R	T	C	I	U	R	U	C	C	A	T	H
F	C	N	I	R	R	E	E	A	T	E	H	L	I	C
A	O	O	A	E	E	C	H	A	M	B	R	E	E	N
L	N	T	I	O	T	C	U	I	S	I	N	E	R	F
P	E	E	R	T	N	E	N	I	N	A	Z	Z	E	M

- ARCHITECTE
- ARMOIRE
- AUVENT
- BAIN
- BALCON
- BOISERIE
- BRIQUE
- CÉRAMIQUE
- CHAMBRE
- CHAUFFAGE
- CHEMINÉE
- CLEF
- CONSTRUCTION
- CORNICHE
- COUR
- DÉCORATION
- DOUCHE
- ENTRÉE
- FENÊTRE
- GOUTTIÈRE
- INTÉRIEUR
- LUMINAIRE
- MEUBLER
- MEZZANINE
- MUR
- PATIO
- PIÈCE
- PLAFOND
- PORTE
- RIDEAU
- SALON
- SEUIL
- TAPIS
- TERRAIN
- TOIT
- TUILE

Quiz

Le thème : Ecologie

Solution :

- Le mot écologie est issu :**
- Du grec
  - Du latin
- Le premier Sommet de la Terre a eu lieu en :**
- 1990
  - 1991
  - 1992
- Le réchauffement climatique est :**
- Une théorie
  - Un fait attesté
  - Une explication plausible

- 1/ Du grec
- 2/ 1992
- 3/ Un fait attesté



**Bélier**  
Vous pensez posséder une très grande influence sur quelqu'un qui cherche à vous fuir. Pourtant vos sentiments sont sincères et malgré cela on ne vous croit pas vraiment. Rien ne sert de vouloir la retenir, cette personne est convaincue de son bon droit.

**Taureau**  
Prenez soin de sauvegarder votre indépendance dans une affaire où on cherche à vous impliquer plus que vous le souhaitez. Une chance soudaine passera pour venir à votre secours dans une discussion orageuse.

**Gémeaux**  
Ne prenez pas de décision irrévocable dès maintenant, le problème qui vous inquiète mérite encore une certaine réflexion. C'est un moment décisif qu'il vous faut aborder avec plus d'optimisme.

**Cancer**  
On vous fera une proposition alléchante. Même si cela vous paraît une bonne opportunité prenez l'avis d'une personne très avisée en considération. Une personne proche de vous se targue de vous donner des conseils précieux.

**Lion**  
Vous allez connaître de nouveaux moments très intéressants, ne les manquez surtout pas. Votre forme physique vous permettra de profiter au mieux de ces instants inoubliables.

**Vierge**  
Quelqu'un qui pense jouer un rôle important dans votre vie pourrait perdre patience. Cela pourrait vous mener à une dispute à moins que vous ne preniez la décision de le faire patienter encore.

**Balance**  
Une personne que vous avez rencontrée récemment va se rapprocher de vous. Vous découvrirez une nouvelle amitié possible. Tous deux vous pouvez très bien vous entendre et devenir des compagnons de route.

**Scorpion**  
La chance vous apporte des éléments d'une importance capitale qui vous poussent allégrement vers la réussite. Vous songez à des projets audacieux qui se réaliseraient plus facilement si votre demande d'aide était prise en considération.

**Sagittaire**  
Prenez votre temps pour clarifier une situation qui vous paraît compliquée. Vous parviendrez facilement à résoudre ce problème épineux. Évitez les malentendus et gardez précieusement pour vous les secrets qui peuvent vous conduire dans la voie du succès financier.

**Capricorne**  
Saisissez cette occasion momentanée qui va se présenter à vous pour faire entendre votre version. Attendez-vous à connaître de bons moments avec une personne proche de vous.

**Verseau**  
Ne laissez pas certaines de vos affaires urgentes à l'abandon sous prétexte qu'elle ne sont pas immédiatement rentables. Il faut quelquefois investir beaucoup de temps pour voir fleurir un projet audacieux.

**Poissons**  
Malgré la forme physique, quelque peu en sommeil, vous serez capable de fournir de gros efforts. Vous allez dépenser beaucoup d'énergie mais vous en avez en réserve.

## PROGRAMME TÉLÉ



12h30 : Khoussouiat Min Aâlem Documentaire  
13h00 : Journal Télévisé (2eme Edition)  
13h30 : El-Houb EL-Daïe  
FEUILLETON  
15h00 : Long métrage animé  
17h30 : Sabiq Wa Lahiq S.dessin animés  
18h00 : Journal télévisé (amazigh)  
18h35 : Malaïbe Aâlem  
19h00 : Documentaire  
20h00 : Journal Télévisé (Edition du 20h00)  
21h00 : Emission  
21h00 : Serie Imarat hadj Lakhdar



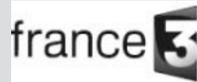
10:05 10 h le mag  
11:05 Météo  
11:10 7 à la maison  
11:55 Attention à la marche !  
12:55 Petits plats en équilibre  
13:00 Journal  
13:50 Petits plats en équilibre  
13:52 Météo  
13:55 Un flic à la maternelle  
15:55 Beethoven et le trésor perdu  
17:35 Las Vegas  
18:25 A prendre ou à laisser  
19:10 La roue de la fortune  
19:50 La prochaine fois, c'est chez moi  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:35 C'est ma Terre  
20:40 Courses et paris du jour  
20:42 Météo  
20:45 Joséphine, ange gardien  
22:30 New York, section criminelle



10:50 Motus  
11:25 Les Z'Amours  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Météo  
13:00 Journal  
13:55 Météo  
14:00 Consomag  
14:05 Toute une histoire  
15:10 Un cas pour deux  
16:20 Joyeuses Pâques  
18:05 Point route  
18:10 Incroyables expériences  
18:55 Coté match du jour  
19:00 CD'aujourd'hui  
19:05 Point route  
19:10 N'oubliez pas les paroles  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:30 Ma plus belle émotion de tournage  
20:34 Météo  
**20:35 FBI : portés disparus : Handicap**



**Réalisateur : Karen Gaviola.**  
**Avec Anthony LaPaglia (Jack Malone), Marianne Jean-Baptiste (Vivian Johnson), Enrique Murciano (Danny Taylor), Eric Close (Martin Fitzgerald), Poppy Montgomery..**  
21:15 D'art d'art  
22:45 Tirage du Loto  
22:50 Good Night, and Good Luck



11:05 Plus belle la vie  
11:35 Consomag  
11:40 Le 12/13  
11:50 Edition de l'outre-mer  
12:00 Journal régional  
12:25 Journal national  
12:55 Météo  
13:00 30 millions d'amis collector  
13:40 Inspecteur Derrick  
14:40 Keno  
14:50 Don Camillo monseigneur  
16:45 Faut rigoler !  
17:00 Zorro  
17:30 Des chiffres et des lettres  
17:55 Culturebox  
18:00 Le tournoi d'orthographe  
18:05 Questions pour un champion  
18:35 C malin comme maison  
18:40 19/20 Edition Nationale  
18:41 Edition Régionale et Locale  
19:00 Journal régional  
19:28 Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport  
20:10 Plus belle la vie  
**20:35 Quand la télé joue le jeu**



**Présentateur : Cyril Hanouna.**  
**Réalisateur : Pascal Forneri.**  
22:25 Météo  
22:30 Soir 3



11:25 Les enquêtes impossibles  
12:25 Total déco  
12:50 Les vacances de l'amour

13:45 Medicopter  
14:35 Fievel  
16:15 Sex Up your life  
18:00 Invisible Man  
18:45 Dark Angel  
19:35 Extrême doc  
20:05 How I Met Your Mother  
20:35 Reporters  
22:05 Culture pub



19:00 Vienne, le zoo impérial  
19:30 Arte culture  
19:45 Arte info  
20:00 Sarah et les marmittons  
20:45 Le Messie

**23:25 Haendel, maître du baroque**



**Réalisateur : Ulrich Meyszies.**



12:20 Une nounou d'enfer  
12:50 Le 12.50  
13:05 Météo  
13:10 Une nounou d'enfer  
13:35 Rain Man  
16:05 On a échangé nos mamans  
17:10 Hit Machine  
17:15 Paris 16ème  
17:50 Un dîner presque parfait  
18:50 100 % Mag  
19:40 Météo  
19:45 Six'  
20:00 Malcolm

20:30 Tongs & paréo  
**20:40 Super Nanny : Karine et Didier : 10 enfants**



12:20 Friends  
13:15 Chérie, j'ai agrandi le bébé  
14:50 Eh mec ! Elle est où ma caisse ?  
16:15 Surf academy  
17:45 Friends  
19:15 Max les veut toutes  
20:35 Allan Quatermain et les mines du roi Salomon



13:30 Butch Cassidy et le Kid  
15:20 L'homme qui tombe à pic  
17:00 Starsky et Hutch  
18:45 Enquête inédite  
19:45 Mission impossible  
20:40 Rio Lobo  
**22:40 Hombre**



**Réalisateur : Martin Ritt.**  
**Avec Paul Newman (John Russel), Frederic March (Favor), Richard Boone.**

## LA SELECTION DU JOUR



23h00

**La Baule-les-Pins**

**Réalisateur : Diane Kurys.** Avec Nathalie Baye (Lena Korski), Richard Berry (Michel Korsky), Jean-Pierre Bacri (Léon), Zabou.



A Lyon, au début de l'été 1958, Léna accompagne ses filles Frédérique, treize ans et Sophie, huit ans, à la gare. Comme chaque année, elles

partent en vacances à la Baule mais cette fois, Léna a décidé de rester à Lyon pour régler certains problèmes : mariée à Michel, elle ne s'entend plus avec lui depuis longtemps et la nuit résonne souvent du cri de leurs disputes. Les petites s'en vont donc seules, confiées à la garde d'Odette. A la Baule, il y a les cousins Mandel qui ont une grande villa au bord de l'eau : chaque jour, ils se retrouvent à la plage. Enfin, Léna arrive, mais elle n'est plus la même. Elle commence par apprendre à taper à la machine.



22h50

**Good Night, and Good Luck**

**Réalisateur : George Clooney.** Avec David Strathairin (Edward R. Murrow), George Clooney (Fred Friendly), Jeff Daniels.



En 1953, la télévision était encore une affaire de pionniers, et Edward R. Murrow l'un de ses plus célèbres présentateurs. Son émission captivait l'Amérique en pré-

sentant des sujets d'actualité et des interviews sur un ton incroyablement novateur. La vie du pays était alors perturbée par la chasse politique que le sénateur McCarthy menait contre les sympathisants communistes. Jouant sur la peur de l'URSS, l'homme s'acharnait sur tous ceux qui pouvaient, selon lui, avoir un comportement «anti-américain».



20h40

**Rio Lobo**

**Réalisateur : Howard Hawks.** Avec John Wayne (le colonel Cord McNally), Jorge Rivero (le capitaine Pierre Cordona).



Durant la guerre de Sécession, le capitaine Cordona et ses guerilleros volent un chargement d'or à destination de l'Union, placé sous la responsabilité du colonel McNally. Au cours de l'attaque du train, l'officier que McNally considérait comme son fils est tué. Il jure de le venger. Peu après, il permet la capture de Cordona et de son éclaireur, Tuscarora. Les deux rebelles refusent de livrer les noms des traîtres qui leur ont indiqué le convoi d'or. A la fin de la guerre, Cordona sort du camp d'internement où il a passé de longs mois : McNally l'attend. Cordona accepte de l'aider et lui donne le signalement des traîtres, dont il ignore véritablement le nom.



20h35

**Allan Quatermain et les mines du roi Salomon**

**Réalisateur : Jack Lee-Thompson.** Avec Richard Chamberlain (Allan Quatermain), Sharon Stone.



Un éminent archéologue, le professeur Huston, vient d'être enlevé alors qu'il était sur le point de

découvrir l'emplacement du fabuleux trésor du roi Salomon. Sa fille, la délurée et ravissante Jessie, fait appel à un chasseur Allan Quatermain pour le retrouver. Bien vite, la piste qu'ils suivent les mène à Tongola, repère de brigands, marché d'esclaves mais aussi refuge de cannibales...



**Directeur de la publication :**  
**Karim Ait Kaci**  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

**Rédactrice en chef :**  
**Saida Azzouz**  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

**Gérant : Reda Mehigueni**

**Rédaction : Tél./Fax :**  
021.63.79.16

**Publicité : Tél./Fax :**  
021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com

**Rédaction :**  
Tél : 07.70.32.44.66

**Bureau de Constantine :**  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine -Tel./Fax :  
031.64.17.53

**Bureau de Annaba**  
24 rue Med Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57

**Impression :**  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO

**EURL Midi Libre**  
au capital social de 12.000.000 D.A.  
**Web :** www.lemidi-dz.com  
**Adresse :** 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

## Un bus de voyageurs se renverse à Blida et fait 27 blessés



At moins 27 personnes ont été blessées, dont certaines grièvement, lorsque le bus à bord duquel elles se trouvaient s'est renversé près de Beni

Merad, dans la wilaya de Blida, a-t-on appris de la Protection civile. Ce bus de voyageurs qui devait rallier Alger en provenance d'Oran, transportait 29 personnes, selon la même source.

L'accident qui s'est produit sur la route nationale Alger-Blida juste après un barrage de contrôle à Beni Merad, serait dû à l'état de la chaussée rendue glissante par les pluies qui s'abattent sur la région,

Les personnes blessées ont été évacuées vers les structures hospitalières «M'hamed-Yazid» et «Mustapha Benboulaïd» de la wilaya de Blida.

## L'autoroute Est-Ouest d'Oran semée de vendeurs de fruits et légumes

Les vendeurs de fruits et légumes se font de plus en plus nombreux à investir les bordures de l'autoroute Est-Ouest, à l'ouest de la wilaya d'Oran.

Avec l'installation du

printemps et l'intensification du flux automobile, notamment les week ends, ces vendeurs, en majorité des travailleurs de la terre, font étalage de fruits et légumes de saison, proposés aux usagers de la route

à des prix compétitifs. En hibernation pendant les intempéries, ces étalages reprennent de plus belle, tout le long du tronçon reliant Oran à Ain Temouchent.

## 74 kg de kif traité récupérés à Aïn Temouchent et Oran

Deux sacs en plastique contenant 74 kilogrammes de kif traité rejetés par les vagues ont été récupérés sur des plages des wilayas d'Aïn Temouchent et d'Oran, a-t-on appris hier auprès du commandement de la Gendarmerie nationale.

Les gendarmes des brigades territoriales de Terga et Boudjazar (Aïn Temouchent) ont récupéré une quantité de 25 kg et 24 kg de cette drogue enfouie dans deux sacs en plastique rejetés par les vagues aux plages d'El Mekhba et Madagh, distantes de 20 km l'une de l'autre, a-t-on précisé.

Dans la wilaya d'Oran, un autre sac



contenant 25 kg de kif traité et rejeté par la mer, a été récupéré par les gendarmes sur la plage de Mansourah, commune d'Aïn-Turk.

## 9<sup>e</sup> Congrès arabe sur les communications et l'Internet les 15 et 16 avril au Liban

Les travaux du 9<sup>e</sup> congrès arabe sur les communications et l'Internet se tiendront les 15 et 16 avril à Beyrouth (Liban) avec la participation des ministres arabes de la Communication, les responsables des organisations régionales et inter-

nationales et nombre d'experts et de dirigeants d'entreprises arabes et étrangères.

Les débats porteront sur plusieurs questions essentielles dont les prestations du secteur de la communication, le rôle des technologies de la

communication (TIC) dans le développement de l'économie.

L'impulsion de l'investissement et l'évaluation de la situation et de l'efficacité du réseau de téléphonie mobile seront également évoquées au cours de cette rencontre.

## Interdiction des plaques minéralogiques jugées obscènes

L'Arabie saoudite a interdit les plaques minéralogiques où sont inscrites des lettres en arabe dont la combinaison engendre dans l'alphabet romain des mots obscènes, a rapporté hier le quotidien *Al-Watan*.

Les plaques saoudiennes comportent normalement trois lettres de l'alphabet arabe et trois chiffres.

Mais la mode veut que les propriétaires de voitures affichent aussi une version en caractères latins, notamment ceux disposant de plaques personnalisées, qui choisissent délibérément une combinaison en arabe donnant lieu en caractères à des mots jugés obscènes

Les autorités ont publié une liste de

neuf combinaisons de trois lettres interdites et ordonné à leurs agents de ne plus renouveler les plaques les comportant,

Parmi ces combinaisons figurent aussi «BAD» (mauvais) et «BAR», ce dernier mot évoquant l'alcool qui est strictement interdit dans le royaume, une monarchie ultraconservatrice.

La combinaison «USA» figure, pour des raisons non précisées, en tête des neuf interdits. Les plaques personnalisées sont à la mode chez les jeunes et riches Saoudiens, et font l'objet de ventes aux enchères qui ont rapporté jusqu'à six millions de riyals (1,6 million de dollars) pour une seule plaque, selon le journal.

## Les choux de Bruxelles sur la Lune

Poudres déshydratées, pâtes en tube, tel était le menu des astronautes américains il y a encore peu. Mais les conditions des voyages dans l'espace se sont améliorées et offriront bientôt peut-être un luxe traditionnellement réservé aux Terriens : des légumes frais. La société Paragon Space Development Corporation, qui a conclu un partenariat avec la Nasa lors d'expériences précédentes sur les navettes spatiales ou la Station spatiale internationale (ISS), a annoncé un programme de culture de fleurs et de nourriture sur la Lune. «L'Oasis lunaire» (Lunar Oasis) est une serre ressemblant à une petite cloche tubulaire encastrée dans un trépied d'aluminium. Il s'agit de faire pousser une plante à la surface de la Lune où la force de la gravité est six fois moins puissante que sur la Terre. La serre miniature sera lancée dans l'espace par Odyssey Moon Ltd, une société privée qui investit dans le développement des séjours humains dans l'espace. Ce projet participe à un concours du géant américain de l'internet Google, le «Lunar X Prize», qui offre 20 millions de dollars au premier qui saura faire atterrir et déplacer un robot sur la Lune.

Les représentants de Paragon ont indiqué que des tests de l'«Oasis lunaire» seront menés à partir de 2012. Lorsqu'elle décollera, la serre miniature emportera avec elle des graines de Brassica, une plante crucifère de la famille des choux de Bruxelles, et des choux. Parce que cette plante est capable de germer et de fleurir en seulement 14 jours, ce cycle rapide est très pratique pour une expérience sur la Lune. «Coloniser la Lune ou Mars peut paraître très éloigné, mais il est important de commencer la recherche maintenant», a indiqué à l'AFP la présidente de Paragon Jane Poynter.

«Cela prend du temps de faire de la recherche, de mettre en place des systèmes fiables», avant même que des colons s'installent, ajoute-t-elle. La Nasa s'est engagée à envoyer des astronautes sur la Lune d'ici 2020, et sur Mars d'ici 2030. «J'ai été favorablement impressionné par ce projet», a commenté Gene A. Giacomelli, un professeur du département des sciences naturelles de l'Université d'Arizona (sud-ouest), où est basée cette société. «La Nasa a coupé des fonds pour la recherche de systèmes de soutien à la vie bio-régénérative dans l'espace et la plupart des centres de recherche américains dans ce domaine ont fermé», souligne-t-il.

Le professeur Giacomelli et ses étudiants travaillent à leur propre serre solaire. L'université travaille également à une «chambre de culture» hydroponique (culture hors sol) sur un site en Antarctique de la Fondation nationale américaine pour la Science. Les conditions au pôle sud — altitude, pression atmosphérique basse, vents abaissant la température sous les -100 degrés celsius — font de ce site «une bonne analogie» des conditions lunaires, note le professeur. La serre du pôle sud, qui existe maintenant depuis cinq ans, permet à ceux qui travaillent sur cette partie la plus froide de la planète de manger des tomates, des laitues, des poivrons et des fraises.

Elle produit quelque 30 kilogrammes de légumes chaque semaine, de quoi nourrir chacun des 75 scientifiques avec deux salades par jour.

«Ce n'est pas de la science-fiction, dit M. Giacomelli. Nous avons la technologie pour développer la vie sur d'autres planètes, au cas où nous aurions à y aller».



Les représentants de Paragon ont indiqué que des tests de l'«Oasis lunaire» seront menés à partir de 2012. Lorsqu'elle décollera, la serre miniature emportera avec elle des graines de Brassica, une plante crucifère de la famille des choux de Bruxelles, et des choux.



### INSOLITE

## Une poule pond des œufs verts



Un éleveur de volailles connaît un grand succès à l'approche de Pâques avec ses œufs naturellement verts.

Stipa Gregacevic était très étonné quand l'une de ses poules s'est mise à pondre des œufs tout verts : «Je ne sais pas du tout comment c'est arrivé.

Certains disent que c'est à cause du pigment rouge contenu dans la nourriture

des poules.» Ses clients accepteraient de payer le double du prix habituel pour acheter un carton de ces œufs spéciaux.

Le fermier explique : «Notre ferme est biologique, on nous a toujours dit d'être plus «verts», mais je ne pense pas que ce soit ce que voulaient dire les scientifiques».

## Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 4h26	Fadjr : 4h29	Fadjr : 4h32	Fadjr : 4h37	Fadjr : 4h45	Fadjr : 4h59	Fadjr : 4h29	Fadjr : 5h07
Dohr : 12h30	Dohr : 12h33	Dohr : 12h35	Dohr : 12h41	Dohr : 12h49	Dohr : 13h00	Dohr : 13h00	Dohr : 13h06
Asr : 4h10	Asr : 16h14	Asr : 16h15	Asr : 16h21	Asr : 16h29	Asr : 16h40	Asr : 16h40	Asr : 16h45
Maghreb : 19h02	Maghreb : 19h06	Maghreb : 19h06	Maghreb : 19h14	Maghreb : 19h21	Maghreb : 19h32	Maghreb : 19h32	Maghreb : 19h37
Icha : 20h29	Icha : 20h32	Icha : 20h32	Icha : 20h40	Icha : 20h47	Icha : 20h57	Icha : 20h57	Icha : 21h00

## PIRATERIE PRÈS DES CÔTES SOMALIENNES

# DU RIFI AU LARGE

*C'est devenu un commerce florissant. Où le drame n'est pas toujours évité, comme la mort de ce père français d'un garçon de 3 ans. Quant aux pirates, ils reprochent aux bateaux étrangers de piller les richesses de la Somalie.*

PAR RACHID MECHTRAS

**A** lors que dix pirates, reconnus coupables de la prise d'otage d'un cargo somalien en octobre 2008, ont été condamnés à vingt ans de prison par le tribunal de l'île de Puntland, les capitales occidentales s'inquiètent de la recrudescence des actes de piraterie au large des côtes somaliennes. C'est devenu un commerce florissant. On compte quelque 270 otages qui sont retenus dans l'île de Puntland. Depuis le début du mois de janvier 2009, plusieurs embarcations ont été capturées. Un rapide tour d'horizon permet de remarquer que c'est une recrudescence inquiétante. Ainsi, le premier janvier, un cargo battant pavillon de Saint Kitts et Nevis, le Blue Star, avec 28 marins égyptiens, à bord, est capturé. Le 4 mars, l'Égypte annonce la libération du cargo et de son équipage, sans autre précision sur les conditions de cette libération ni sur le montant de la rançon qui aurait été payée. Le 29 janvier, un commando de sept pirates prend le contrôle dans le golfe d'Aden d'un navire gazier allemand. L'équipage de 13 membres, dont deux philippins, est libéré fin mars. Le 22 février, des pirates s'emparent d'un cargo grec, le MV Saldanha, dans le golfe d'Aden, avec 22 membres d'équipages étrangers. Le 19 mars, des pirates prennent en otage les 24 membres de l'équipage d'un cargo grec, le Titan, arraisonné dans le golfe d'Aden. Le 26 mars, c'est deux chimiquiers, l'un grec et l'autre norvégien, qui sont pris d'assaut par des pirates à l'Est de Kismaayo (sud de la Somalie). Le 1<sup>er</sup> avril, les Seychelles annoncent qu'un navire, l'Indien Ocean Explorer, et ses membres d'équipage, a été capturé par des pirates après avoir débarqué des touristes dans l'une des îles. Et le 4 avril enfin, un voilier français, le



Malgré la présence de forces navales étrangères, la piraterie sevit toujours dans les eaux somaliennes.

Tanit avec quatre adultes et un enfant de trois ans, est capturé par des pirates dans l'océan indien. Le même jour, un porte-conteneur est capturé en pleine mer, à environ 400 milles nautiques des côtes somaliennes.

Il y a aura encore d'autres captures, un thonier taïwanais, un cargo britannique, et un navire danois battant pavillon américain.

Malheureusement, le drame n'a pas été évité au cours de l'assaut donné par la marine française pour libérer l'équipage du Tanit, puisqu'un adulte, père de l'enfant de trois ans, a été tué, créant une vaste émotion de par le monde.

### Un commerce lucratif et florissant

Les pirates somaliens ont trouvé le bon filon, en prenant en otage des membres d'équipages ou des touristes.

Ce regain d'intensité depuis le début de l'année ne manque pas d'interpeller les principales capitales occidentales qui ont dépêché dans la région des forces navales importantes. Mais peut-on surveiller des kilomètres carrés en mer. ? De ce fait, les activités des pirates somaliens, qui ont atteint des sommets en 2009, connaissent depuis une semaine un regain d'intensité spectaculaire au nez et à la barbe des puissances navales mondiales déployées dans la zone.

Ce qu'il faut savoir, c'est que la Somalie connaît une instabilité chronique depuis plus de vingt ans. Le golfe d'Aden s'avère un repaire sûr pour les pirates. Les différentes forces d'intervention hésitent à intervenir, de peur de blesser ou de tuer les otages. Par ailleurs, l'activité de piratage elle-même procure aux pirates l'argent dont ils ont besoin pour acheter des armes. De sorte qu'ils disposent maintenant d'un arsenal impressionnant en armes lourdes, de combat.

Pour défendre leur activité, les pirates affirment que ces embarcations n'ont rien à faire au large des côtes somaliennes. C'est le point de vue mis en avant aussi par les chefs religieux de l'île de Puntland. Comme ce porte-parole des insurgés somaliens des Shebah, Cheikh Moktar Robow, qui a déclaré : « *Je pense que les pirates n'ont pas tort d'attaquer ces bateaux, parce qu'il n'y a aucune raison pour ces navires étrangers d'utiliser les eaux somaliennes* », tout comme il a clairement accusé les pays étrangers d'avoir volé les ressources marines de la Somalie et d'avoir utilisé ses côtes pour déverser des déchets industriels. De ce fait, les pirates somaliens ne cessent d'étendre leur rayon d'action et de narguer les navires de guerre étrangers.

R. M.

## CONSTANTINE, PROTECTION CIVILE

# Journée de protestation

PAR KHALIDA BELDJEZAR

**E**n signe de solidarité avec leur collègue qui vient d'être poursuivi en justice par le directeur de la Protection civile de la wilaya de Constantine, pas moins de 80 syndicalistes relevant du même secteur ont observé hier, dimanche, une journée de protestation devant le siège de l'UGTA. Les syndicalistes de la Protection civile ont décidé donc de sortir de leur silence afin d'apporter leur soutien au pompier sanctionné pour des motifs qu'ils estiment non fondés. Ce syndicaliste, indique-t-on, a été suspendu de ses fonctions suite à un échange d'insultes avec le directeur à pro-

pos d'un sujet d'ordre disciplinaire. Le directeur reprochait à ce pompier sa conduite frêle et frivole, ajoute-t-on.

Les protestataires menacent de ne pas s'arrêter là, au cas où la tutelle concernée ne daigne pas réviser sa décision prise à l'encontre du syndicaliste en question. « *Notre mouvement sera progressif. La sortie du directeur est révélatrice de beaucoup de mépris vis-à-vis de la corporation syndicaliste* » clament-ils. Les contestataires ne conçoivent pas l'affaire sous son angle particulier. Ils interprètent la réaction du directeur comme étant une atteinte pure et simple qui les blesse à leur honneur et leur dignité. En résumé, les protestataires sont convaincus que leur

collègue a été sanctionné injustement et de manière expéditive. Ils rejettent en détail et dans la globalité les motifs « supposés » retenus à l'encontre de leur collègue. Ils demandent, de ce fait, à la tutelle de lever ce qu'ils appellent l'arbitraire qui a frappé un fonctionnaire « *certes belliqueux mais innocent* ». « *On ne sanctionne pas son subalterne par le biais de la justice.*

*Dans les tutelles qui se respectent une telle affaire ne dépassera pas le périmètre de l'administration concernée* », disent-ils. Pour les pompiers syndicalistes, il s'agit d'une injustice criante que la tutelle est appelée à rectifier. A moins que...

K. B.

## M. Sid Ali Lebib, candidat à la présidence du COA

L'ex-ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Sid Ali Lebib, a confirmé hier sa candidature à la présidence du Comité olympique algérien (COA), dont les élections auront lieu le 30 avril. "Je suis candidat à ces élections", a-t-il déclaré à l'APS. "J'ai déposé ma demande de candidature auprès du secrétariat général du COA le 5 avril contre un récépissé servant d'accusé de réception", a indiqué M. Lebib. Il a précisé que les statuts et règlements internationaux stipulent que le dépôt de candidatures se fait auprès du SG du COA au plus tard huit jours avant la tenue des élections. "Ma candidature est donc document enregistrée et ne saurait être rejetée", a estimé l'ex-président du COA. M. Lebib a déjà présidé aux destinées du COA entre janvier 1993 et mars 1996, rappelle-t-on. Le 5 avril dernier, le COA avait annoncé dans un communiqué que la date de dépôt des candidatures pour la présidence du "CNO" algérien a été close le 1er janvier dernier. La date de dépôt des candidatures "a été close conformément aux statuts", note le COA dans son communiqué, précisant que "la résolution votée par l'AG concède aux seuls nouveaux présidents des fédérations sportives (...) la possibilité de postuler à devenir membres de l'Exécutif lors des prochaines élections". Le président sortant, M. Mustapha Berraf, est également candidat à ces élections, rappelle-t-on.

(APS)

## Echouage d'un bébé-baleine sur les côtes de Skikda

Un bébé-baleine a été découvert avant-hier par des marins pêcheurs, flottant au large de la grande plage, non loin du village de Stora, à l'est de Skikda. Le cétacé, pesant plus de trois tonnes et mesurant 4 mètres a été remorqué par une embarcation de pêche jusqu'au port de Stora avant d'être confié aux services de l'environnement et de la commune de Skikda qui l'ont évacué à bord d'un camion à la décharge publique où il a été incinéré. Il s'agit du second échouage de cétacé enregistré au niveau des côtes de Skikda en moins de deux mois. Un premier baleineau a également échoué, en février dernier, sur les côtes de Fil Fila à l'est de Skikda. Les services de la Direction de l'environnement ont procédé à son incinération et son enterrement sur les lieux mêmes de l'échouage.

Mohamedi Seghir

## Le secrétaire général de la JSM Bejaia sanctionné

La commission de discipline de la Ligue nationale de football (LNF) a infligé 4 matches de suspension fermes au secrétaire général de la JSM Bejaia, M. Rachid Redjradj, pour ses déclarations critiques dans la presse nationale, indique hier la LNF. Le secrétaire de la JSMB avait critiqué la programmation de la Ligue nationale de football. M. Radjradj, qui n'a pas répondu à la convocation de la LNF, devra en outre, s'acquitter d'une amende de 50.000 DA.

(APS)